

Prenant acte de l'amélioration des perspectives économiques . . .

Les ministres s'engagent à résoudre les crises financières et à faire reculer la pauvreté

À l'occasion de la réunion semestrielle du Comité monétaire et financier international (CMFI), tenue le 20 avril, les grands responsables financiers de la planète se sont félicités de la nette amélioration des perspectives qui s'offrent à l'économie mondiale et sont convenus de prendre des dispositions pour mieux prévenir et réagir plus promptement aux crises financières, donner un nouvel élan à la lutte contre la pauvreté et combattre résolument le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Gordon Brown, Président du CMFI et Chancelier de l'Échiquier du Royaume-Uni, a déclaré à la presse que «ce fut une rencontre fructueuse, qui a non seulement permis de faire avancer le processus de réforme et de souligner l'intérêt de renforcer la coopération internationale, mais aussi d'exposer les mesures à prendre pour progresser plus rapidement vers la réalisation des objectifs de développement du Millénaire, tout en traitant le problème du financement du terrorisme» (voir page 123). Les craintes d'une récession mondiale, évidentes

lors des réunions d'Ottawa, se sont dissipées, «grâce à l'action déterminée des décideurs partout dans le monde et au renforcement de la coopération internationale». Le défi, à présent, pour les gouvernements est de stimuler la reprise de l'activité qui s'amorce (voir *Perspectives de l'économie mondiale*, page 140).



Contrecarrer les crises financières

L'un des principaux points de l'ordre du jour a porté sur le renforcement de la prévention et de la résolution des crises. Les membres du CMFI sont convenus de certains moyens par lesquels le FMI pourrait mieux s'acquitter de sa mission de surveillance, notamment par des évaluations plus exhaustives et sans complaisance. Le plus important est que chacun s'accorde désormais pour dire que «les différentes propositions de réforme dans ce domaine ne peuvent plus être prises isolément, qu'il s'agit d'une démarche plus globale visant à créer un système financier international pour le XXI^e siècle qui prenne la mesure de la réalité du moment, qui est à l'ouverture, et non à la protection des économies, aux marchés de capitaux internationaux, et non nationaux, et à la concurrence au plan mondial, et non local».

Ces propos vont dans le sens de la déclaration de Horst Köhler au National Press Club le 17 avril, dans laquelle le Directeur général indiquait que, «si nous ne parvenons à un meilleur équilibre entre l'ouverture

RÉUNIONS DE PRINTEMPS

113

Aperçu général

114

L'éducation pour tous

115

M. Köhler : croissance et stabilité

118

Communiqué du CMFI

123

Conférence de presse du CMFI

126

Communiqué du Comité de développement

AUTRES DÉCLARATIONS

127

Groupe des Sept

128

Plan d'action du G-7

129

Groupe des Dix

130

Groupe des Vingt-Quatre

134

Conférence de presse des ministres africains

136

Initiative en faveur des sept pays de la CEI

138

Approbation d'un crédit du FMI à la Turquie

139

Michael Deppler à propos de la Turquie

140

Perspectives de l'économie mondiale

142

Les marchés financiers et l'économie

143

Récessions et reprises

Lire aussi...

119

Sur le site du FMI

122

Publications récentes

135

Utilisation des ressources du FMI

135

Principaux taux du FMI

137

Accords du FMI

Le Comité se félicite des propositions novatrices pour améliorer le processus de restructuration de la dette souveraine qui vise à combler un vide du dispositif actuel.

des comptes de capital et l'expansion du commerce, il faut s'attendre à une résurgence des cycles de crises financières. Il s'agit donc d'améliorer les débouchés commerciaux pour tous et de veiller à faire de l'expansion du commerce la pierre angulaire de la stratégie de promotion d'une croissance mondiale durable et d'une prospérité véritablement partagée.» Il a appelé les pays développés à ouvrir leurs marchés et à démanteler progressivement les subventions qui se chiffrent à des milliards de dollars et qui faussent les échanges. Il a aussi invité les pays en développement à éliminer les barrières entre eux.

En ce qui concerne la prompte résolution des crises, le CMFI a encouragé le FMI à poursuivre l'examen des aspects juridiques, institutionnels et opérationnels de deux formules de restructuration de la dette souveraine, qui peuvent être complémentaires et se renforcer mutuellement : d'une part, la formule juridictionnelle qui permettrait à un débiteur souverain et à la majorité qualifiée de ses créanciers de parvenir à un accord liant tous les créanciers et, de l'autre, la formule contractuelle intégrant des clauses de restructuration globale dans les instruments de dette. Les grands argentiers du Groupe des Sept, réunis le 20 avril, ont publié un plan d'action visant à renforcer la stabilité, la croissance et le potentiel de relèvement des niveaux de vie des marchés émergents, soulignant l'importance d'une démarche qui «obéisse aux règles du marché» (voir déclaration du G-7, page 127). Ce plan vise, selon ses auteurs, à inciter davantage les gouvernements à s'acquitter intégralement de leurs dettes dans les délais impartis.

Faire reculer la pauvreté

À propos du second point important de l'ordre du jour, M. Brown a déclaré que l'accent a été mis sur la réalisation des objectifs de développement du Millénaire, notamment sur la réduction de moitié de la pauvreté et la scolarisation primaire universelle d'ici 2015. Un con-

sensus se forge sur la nécessité de faire en sorte que l'aide au développement épaulé les engagements de réforme. «Nous devons bien évidemment veiller à ce que les pays s'engagent à promouvoir les réformes économiques, la bonne gouvernance et la lutte contre la pauvreté; lorsque c'est le cas, la réalisation des objectifs du Millénaire ne doit pas être entravée par le manque de financements.» M. Brown a ajouté que le CMFI est convenu de suivre attentivement la viabilité de la dette des PPTÉ à mesure qu'ils progressent vers et au-delà du point d'achèvement dans le cadre de l'allègement de la dette.

Le communiqué du CMFI souscrit pleinement au Consensus de Monterrey, émanant de la récente conférence des Nations Unies sur le financement du développement tenue au Mexique, qui précise que des politiques économiques et des institutions saines, ainsi qu'un large et vigoureux appui international sont les deux fondements d'une réduction durable de la pauvreté. Le CMFI s'est aussi félicité des conclusions des récentes revues du mécanisme de prêt aux pays à faible revenu (la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance) et du processus d'élaboration des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP). Ce processus, qui souligne l'internalisation des réformes, doit demeurer le cadre privilégié de promotion des efforts des pays à faible revenu et de leurs partenaires de développement pour faire reculer la pauvreté et stimuler la croissance.

Le 21 avril, le Comité du développement, présidé par Trevor Manuel, Ministre sud-africain des finances, a entériné un plan d'action visant à la réalisation de l'objectif de scolarisation primaire universelle d'ici 2015 (voir encadré). Il engage aussi la Banque mondiale à poursuivre son action en vue d'améliorer l'efficacité et l'efficacité de l'aide, qui doit aboutir à la tenue d'un séminaire de haut niveau au début 2003 (voir communiqué du Comité du développement, page 126).

Contre le blanchiment de capitaux

S'agissant du financement du terrorisme et du blanchiment de capitaux, les ministres sont convenus d'éliminer tous sanctuaires. Dans son communiqué, le CMFI se dit encouragé par les réactions à son appel de novembre dernier invitant tous les pays à ratifier et à mettre intégralement en application les instruments des Nations Unies destinés à contrer le financement du terrorisme, à geler les avoirs des terroristes et à créer des services de renseignement financier et veiller à la circulation de l'information. Il souligne également que le succès sera directement fonction de la vigilance et d'une prompt action à l'échelle mondiale, et invite le FMI à progresser encore dans ce sens, conformément à son mandat et avec les compétences dont il dispose. Dans le même temps, le G-7 annonçait dans son communiqué le premier gel concerté d'avoirs détenus par un groupe et des individus ayant des liens avérés avec la mouvance terroriste. ■

Laura Wallace
Rédactrice en chef

Plan d'action sur l'éducation pour tous

Le projet de plan d'action présenté par la Banque mondiale pour atteindre l'objectif de développement du Millénaire relatif à l'éducation primaire universelle d'ici 2015 prône l'instauration d'un nouveau pacte de développement. Le but est de permettre aux gouvernements de montrer leur détermination à oeuvrer dans ce sens par des efforts de transformation radicale des systèmes éducatifs, et aux partenaires extérieurs de fournir leur appui technique et financier de manière transparente, prévisible et souple. Le plan préconise aussi une «procédure accélérée» pour accroître l'appui fourni à une dizaine de pays.

La nécessité de ce plan est née des nouveaux calculs qui montrent que 88 pays risquent de ne pas atteindre l'objectif de scolarisation universelle et que 35 pays ne parviendront pas à éliminer les disparités entre filles et garçons d'ici 2005. Il faut en outre s'attendre à un besoin de financement de 2,5 à 5 milliards de dollars par an sur la période 2002-15.

Horst Köhler prône une expansion équilibrée des flux financiers et commerciaux

Voici quelques extraits de l'exposé que le Directeur général du FMI a présenté devant le National Press Club, le 17 avril sur le thème «Promotion d'une croissance durable et de la stabilité financière internationale». Le texte intégral et les questions et réponses qui ont suivi l'exposé du Directeur général peuvent être consultés sur le site www.imf.org.

Il ne fait plus de doute, en ce mois d'avril 2002, que les événements du 11 septembre n'ont pas réussi à mettre longtemps à mal l'économie mondiale. Le mérite en revient principalement aux États-Unis, où des mesures volontaristes ont été prises pour abaisser les taux d'intérêt et réduire les impôts. La reprise s'amorce aux États-Unis avec un impact positif sur d'autres régions du monde. Tenu par le pari que j'avais pris avec le Secrétaire américain au Trésor, Paul O'Neill, je lui dois maintenant un dîner. Il tablait à juste titre sur le redressement assez rapide de l'économie américaine, parce que les événements lui donnent raison contre mon évaluation plus prudente. Inutile de dire que je m'en réjouis.

Il subsiste néanmoins un point d'interrogation sur la vigueur et la pérennité de cette reprise, eu égard notamment aux inconnues qui entourent les recettes des entreprises et leur incidence sur l'investissement, à la volatilité des prix pétroliers et aux incertitudes politiques, en ce qui concerne en particulier la situation au Moyen-Orient.

La vigilance doit être de mise

L'heure n'est toutefois pas à un optimisme débridé. Il faut faire preuve de vigilance et maintenir fermement le cap des politiques mises en œuvre afin de consolider et stimuler cette reprise. La dynamique de ces politiques doit passer des considérations à court terme à une action décisive pour traiter les problèmes sous-jacents. Cette tâche incombe au premier chef aux économies avancées.

Les États-Unis doivent veiller à prévenir la résurgence du double déficit (budgétaire et extérieur) des années 80, ce qui exige une maîtrise absolue des dépenses publiques et l'établissement d'une stratégie à long terme pour accroître l'épargne nationale.

Les autres grandes économies peuvent et doivent aussi contribuer à réduire le déséquilibre mondial induit par le déficit extérieur courant des États-Unis. L'Europe a été un facteur de stabilisation durant le récent ralentissement de l'activité. Mais il lui manque encore cette grande ambition de promouvoir une croissance plus forte tirée par une demande intérieure plus vigoureuse. La marche à suivre a d'ores et déjà été tracée dans le programme de réforme qui prévoit l'instauration d'un véritable marché unique. Et il existe

suffisamment d'indices montrant que les réformes structurelles doivent être accélérées à l'échelon national, notamment en ce qui concerne le marché de l'emploi et les régimes de sécurité sociale. La récession qui se poursuit au Japon continue de freiner la croissance mondiale, en particulier du fait de son incidence sur



l'activité dans la région Asie. Tout porte à croire que la récession a atteint le point le plus bas, mais le retour à une croissance à la mesure de la taille et du potentiel du Japon exige une action décisive pour résoudre le problème des prêts improductifs, déréglementer le secteur industriel et restructurer les secteurs des banques et des entreprises.

S'agissant des marchés émergents et des pays à faible revenu, le ralentissement observé en 2001 confirme bien que l'adoption de politiques saines est toujours payante. Les pays qui ont mené une politique budgétaire et monétaire avisée, et qui ont maintenu le cap des réformes structurelles, ont mieux affronté le tempête que les autres et ont démontré qu'il est possible d'éviter la contagion. L'économie mondiale et le système financier international ont aussi fait preuve d'une souplesse remarquable en 2001.

Je dois dire, en toute modestie, que le FMI n'y est pas pour rien. Notre action visant à renforcer le système financier international a commencé à porter ses fruits. À cet égard, la réunion de nos pays membres en novembre dernier, alors que l'économie mondiale se trouvait à la croisée des chemins, a eu une importance cruciale. La réunion du CMFI [Comité monétaire et financier international] à Ottawa a permis de mettre l'accent sur la nécessité d'un effort collectif.

- De manière générale, les économies avancées ont exploité leur marge de manœuvre pour donner une nouvelle impulsion à l'économie mondiale.

M. Köhler montrant un exemplaire de l'étude de Mme Krueger sur «Une nouvelle approche de la restructuration de la dette souveraine», qu'il considère fondée sur une vision à long terme.

L'amélioration des débouchés pour tous et l'expansion du commerce doivent être désormais au cœur de la stratégie de promotion d'une croissance mondiale durable et d'une prospérité véritablement partagée.

Horst Köhler

- Le FMI a contribué à protéger les pays pauvres par un appui financier accru dans le cadre de la FRPC.
- Nous avons aidé les pays émergents, par exemple, en prenant des décisions promptes sur les programmes conclus avec la Turquie et le Brésil.
- Nous avons aussi élaboré un ambitieux programme d'action pour épauler les efforts de la communauté internationale visant à combattre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Repenser la mondialisation

La crise en Argentine et la persistance des vulnérabilités dans bien des pays ne laissent aucune place à la complaisance. Le cas de l'Argentine a montré que le recours systématique à des prêts extérieurs pour financer la consommation publique sans générer en contrepartie assez de recettes extérieures conduit au désastre.

Mais ceci appelle une observation générale : l'expansion des marchés internationaux de capitaux doit être plus fermement adossée à un commerce international mieux intégré et, partant, être facteur de croissance dans les pays débiteurs. Mais force est de reconnaître que par rapport à la fin des années 80, les pays en développement, pris en groupe, sont deux fois plus intégrés aux marchés internationaux de capitaux (mesuré par le ratio des avoirs et engagements extérieurs au PIB), tandis que l'ouverture au commerce (mesurée par le ratio des exportations et importations au PIB) a relativement peu augmenté, à l'exception notable de l'Asie.

Comme le fait ressortir l'analyse comparative qui paraîtra prochainement dans les *Perspectives de l'économie mondiale*, la vulnérabilité extérieure de l'Amérique latine est dans l'ensemble plus élevée que celle d'autres pays émergents. Pourquoi? Les pays émergents d'Amérique latine sont relativement plus intégrés aux marchés financiers internationaux. Mais, dans le même temps, ils n'ont pas réussi à accroître la part de leurs exportations dans le PIB proportionnellement à l'augmentation de leurs emprunts extérieurs.

Si la prévention des crises doit consister à s'attaquer aux racines du problème, nous devons considérer que ce déséquilibre en est fondamentalement un. Je suis persuadé pour ma part qu'il faut renforcer l'intégration économique, et non le contraire, pour stimuler la croissance de l'économie mondiale et, ce qui n'est pas le moindre des impératifs, réduire la pauvreté dans le monde. Sans un meilleur équilibre entre la libéralisation des mouvements de capitaux et l'expansion du commerce, nous risquons d'assister à une nouvelle cascade de crises financières.

En d'autres termes, l'amélioration des débouchés pour tous et l'expansion du commerce doivent être désormais au cœur de la stratégie de promotion d'une croissance mondiale durable et d'une prospérité véritablement partagée. Ici également, je pense que les économies avancées ont une grande responsabilité, celle d'ouvrir leurs marchés et de réduire progressivement les milliards de dollars de subventions qui faussent la

donne. Il faut une ferme volonté politique pour affronter les groupes d'intérêts particuliers au profit de l'intérêt général, tant des pays riches que pauvres. Mais les dirigeants des pays en développement doivent faire preuve de la même volonté pour démanteler les barrières commerciales érigées entre eux.

Où en est le FMI?

Le FMI a engagé un vaste programme de réforme, tirant les leçons de l'expérience et soucieux de s'adapter aux mutations de l'économie mondiale. Tout est mis en œuvre pour que le FMI tire encore mieux les leçons de son expérience à l'avenir, grâce à son Bureau d'évaluation indépendant. Nous constatons déjà des progrès.

Le FMI a subi une profonde transformation en matière de transparence et d'ouverture, en recentrant son action sur la stabilité macroéconomique et la croissance durable. Dans cette optique, notre intervention porte davantage sur la robustesse du secteur financier de nos États membres et sur l'analyse de l'évolution des marchés internationaux de capitaux. Nous avons aussi revu notre conditionnalité afin de privilégier les priorités des pays eux-mêmes et l'internalisation de leurs programmes de réforme. Nous avons aussi renforcé notre collaboration avec d'autres institutions internationales, la Banque mondiale en particulier.

Les leçons de l'expérience nous incitent à plus d'humilité. Nous devons tirer les conséquences du constat que des institutions saines et la bonne gouvernance sont essentielles à la pérennité de la croissance et à la stabilité financière. Nous devons être plus réalistes quant à l'influence que peuvent avoir les financements du FMI. Et nous ne devons pas perdre de vue que, pour résoudre les problèmes internes, aucun financement, aussi massif soit-il, ne peut se substituer au sens des responsabilités et à la cohésion sociale dans les pays.

Je suis très préoccupé par l'évolution de la situation en Argentine, et en particulier par les difficultés dans lesquelles est plongée une grande partie de la population. Le FMI est prêt à venir en aide à l'Argentine; nous ne demandons pas l'impossible. Mais il est absolument nécessaire que le gouvernement fédéral, le Parlement et les gouvernements provinciaux n'éludent pas la réalité et s'entendent pour convenir d'un programme de réforme économique qui redonne confiance au peuple argentin et aux investisseurs locaux et étrangers. Le gouvernement a aussi pris l'engagement de tout mettre en œuvre pour amortir l'impact de la crise sur les populations démunies. À cet égard, la Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement ont pris les devants pour l'élaboration de programmes spécifiques.

Prévention et résolution des crises

Une économie de marché qui fonctionne bien tire sa force et son dynamisme de la compétitivité, c'est-à-dire de l'amélioration constante de ses résultats, de sa production et de sa productivité. Ce faisant, nous devons accepter une part de surréaction et de correction si

nous voulons préserver un système fondé sur la liberté de choix et l'autodiscipline. Il y a par ailleurs des limites aux capacités de prévision et donc de prévention des crises. Notre objectif doit être de contenir la fréquence et la virulence des crises.

La surveillance exercée par le FMI est le principal outil dont nous disposons, et le Conseil d'administration vient d'engager une revue complète de ce volet de la mission du FMI. Les avis concordent sur les deux axes du renforcement de l'efficacité de la surveillance : l'amélioration des conseils de politique générale et un impact meilleur. Voici les conclusions que je tire des discussions du Conseil.

Premièrement, l'action du FMI doit viser davantage encore les facteurs de vulnérabilité et de risque, l'amélioration de la qualité et des délais de communication des données fournies par les pays et la promotion des normes et codes pour en faire les «règles du jeu» de l'économie mondiale.

Deuxièmement, les pays membres doivent renforcer leur capacité d'absorption des chocs pour mieux résister aux aléas extérieurs, ce qui souligne l'importance qui doit être accordée à des régimes de change souples, à des politiques budgétaires prudentes, ainsi qu'au renforcement, à l'approfondissement et à la diversification des systèmes financiers, mais aussi la nécessité de dispositifs de protection sociale plus efficaces.

Troisièmement, et c'est peut-être ce qui importe le plus, nous devons être plus convaincants pour amener les pays à prendre les mesures qui s'imposent dès les premiers signes de difficulté ou de déséquilibre. Ceci vaut pour toutes les économies, avancées ou en développement, parce que les vulnérabilités et les risques de déstabilisation de l'économie mondiale ne sont pas l'apanage des marchés émergents. Le FMI peut contribuer notablement à la réalisation de cet objectif en prodiguant des conseils avec plus de transparence et sans complaisance. Un autre moyen de le faire serait de récompenser systématiquement les pays qui appliquent une politique saine en mettant à leur disposition des financements conditionnels et préventifs.

Les marchés internationaux de capitaux sont devenus, en une vingtaine d'années, la principale source de financement des marchés émergents. Dans le même ordre d'idées, le financement du secteur privé joue désormais un rôle prépondérant dans l'innovation et la croissance économique en général. L'adaptation à cette mutation suppose un partenariat entre le secteur privé et les institutions publiques comme le FMI. Le FMI a ainsi lancé un dialogue informel mais régulier avec le secteur privé, et je me félicite de la manière dont a évolué le Groupe consultatif sur les marchés de capitaux. Nous entretenons des rapports constructifs dans des domaines comme les programmes de liaison avec les investisseurs dans les pays membres et la promotion des normes et codes, notamment en matière de gouvernance des entreprises et de principes comptables.

J'encourage donc le secteur privé à un échange d'idées plus soutenu avec nous sur les moyens de renforcer les mécanismes d'autorégulation des marchés. Je pense, à cet égard, à des systèmes autorégulateurs et de sauvegarde plus efficaces pour contenir la prise excessive de risque et le recours à des «artifices» comptables.

En matière de résolution des crises, il faut poser le principe selon lequel les débiteurs et leurs créanciers privés doivent porter la responsabilité des risques qu'ils prennent. Mais les institutions financières aussi demandent, à juste titre, plus de clarté et une plus grande prévisibilité des décisions du FMI en cas de crise, pour permettre aux investisseurs de mieux jauger le coût de ces risques.

C'est l'objectif que vise dans une large mesure notre programme de travail, axé sur trois volets fondamentaux qui s'interpénètrent : une appréciation plus éclairée de la viabilité de la dette; la clarification de la politique d'accès aux ressources du FMI, c'est-à-dire délimiter avec plus de précision l'éventuelle limite des financements que le FMI pourrait accorder et l'élaboration d'un nouveau cadre juridique pour la restructuration de la dette souveraine non viable.

Sur ce dernier point, les avis concordent largement sur la nécessité d'améliorer les incitations et les outils permettant une restructuration opportune, en bon ordre et moins coûteuse des dettes non viables. Le Conseil d'administration du FMI étudie deux formules :

- Un cadre juridictionnel, reposant sur un amendement aux Statuts du FMI, qui faciliterait la conclusion d'accords entre le débiteur souverain et ses créanciers. Cette nouvelle approche permettrait à une majorité qualifiée de créanciers de convenir de conditions de la restructuration qui s'imposeraient à l'ensemble des créanciers.
- Un cadre contractuel visant à atteindre les mêmes résultats par la généralisation de clauses d'action collective dans les contrats obligataires ou afférents à d'autres instruments de dette.

Les méthodes actuelles de résolution des crises présentent à l'évidence un vide juridique qu'il faut combler. Si un recours plus systématique aux clauses d'action collective est souhaitable, je ne pense pas que ce soit suffisant. Le projet de mécanisme de restructuration de la dette souveraine (MRDS), élaboré par Anne Krueger et les services du FMI, repose sur une vision à long terme et est, à mon avis, propre à combler ce vide. La réflexion doit certes se poursuivre, mais j'ai bon espoir qu'un large consensus se dégagera sur le MRDS d'ici la prochaine session de l'Assemblée annuelle. ■



M. Köhler : «Nous devons être plus convaincants pour amener les pays à prendre les mesures qui s'imposent dès les premiers signes de difficulté ou de déséquilibre.»

Communiqué du Comité monétaire et financier international . . .

Le CMFI appelle les pays riches à donner une impulsion ferme et durable à l'économie mondiale

Voici des extraits du communiqué du Comité monétaire et financier international du Conseil des gouverneurs du FMI.

Le Comité monétaire et financier international a tenu sa cinquième réunion à Washington, le 20 avril 2002, sous la présidence de Gordon Brown, Chancelier de l'Échiquier du Royaume-Uni. Le Comité note avec satisfaction les mesures décisives adoptées par la communauté internationale, à la suite des événements tragiques du 11 septembre 2001, pour préserver la stabilité financière, rétablir la dynamique de croissance de l'économie mondiale et renforcer la lutte contre la pauvreté. Nous poursuivrons aussi notre action au niveau mondial pour combattre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Nous continuerons à travailler ensemble afin de promouvoir une croissance soutenue et largement répartie, en créant

des possibilités d'emplois productifs, en réduisant les vulnérabilités, en ouvrant nos économies au commerce et en dégagant des ressources pour faire reculer durablement la pauvreté.

L'économie mondiale

Depuis la dernière réunion du Comité, les perspectives de l'économie mondiale se sont sensiblement améliorées. Les gouvernements se doivent aujourd'hui d'aider à soutenir le redressement mondial qui est en cours. À cet effet, ils devront rester vigilants et continuer à renforcer le cadrage à moyen terme de leur politique économique pour améliorer les perspectives de croissance durable et de stabilité, et pour réduire les vulnérabilités. Le Comité note les incertitudes liées aux questions de sécurité internationale dans le monde et la détérioration de la situation au Moyen-Orient. Le Comité souligne l'importance de la stabilité des marchés pétroliers à un niveau de prix raisonnable pour les consommateurs et les producteurs.

Les pays avancés ont la responsabilité de promouvoir un redressement solide et soutenu de l'économie mondiale. Tout en maintenant l'inflation sous contrôle, les politiques monétaires devraient continuer à

soutenir la croissance. Dans les pays où la reprise est plus avancée, il pourrait s'avérer nécessaire dans les mois qui viennent d'envisager d'inverser l'assouplissement précédemment opéré. Les réformes doivent être poursuivies avec vigueur afin d'améliorer la souplesse et la résistance de l'économie, de contribuer à une croissance mondiale forte et durable et de favoriser la réduction ordonnée des déséquilibres persistants au sein de l'économie mondiale. Ce processus sera facilité, au Japon, par une réforme énergique du secteur bancaire et du secteur des entreprises, ainsi que par un assouplissement monétaire pour mettre fin à la déflation; en Europe, par la poursuite de réformes de vaste portée visant à renforcer le potentiel de croissance; et aux États-Unis par une priorité aux efforts requis sur le moyen terme pour préserver l'équilibre budgétaire.

La reprise économique des pays industrialisés contribuera à soutenir l'activité dans les pays à marché émergent et en développement. Le Comité juge encourageant que nombre d'économies à marché émergent sont devenues plus résistantes après avoir adopté des politiques économiques avisées, notamment des régimes de change plus viables. Il restera néanmoins essentiel de continuer à renforcer les positions budgétaires et de poursuivre les réformes des entreprises, des secteurs financiers et des institutions pour soutenir la reprise naissante et attirer l'investissement direct étranger. Le fait que les marchés différencient et apprécient mieux les risques a servi à limiter jusqu'à présent les effets de contagion de la crise argentine. Le Comité prend note des mesures prises par l'Argentine pour faire face à sa difficile situation économique et engage les autorités à convenir avec le FMI d'un programme économique viable qui pourrait recevoir l'appui des institutions financières internationales et constituer la base du rétablissement de la stabilité et de la croissance.

Le Comité se réjouit de l'engagement que la communauté internationale a pris à la Conférence des Nations Unies à Monterrey de rehausser les niveaux de vie et de combattre la pauvreté par des politiques avisées et une aide plus abondante et plus efficace. Il appuie sans réserve le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique et son appel à une ferme prise en charge des programmes par les pays eux-mêmes, à la conduite de politiques avisées, au renforcement des institutions et à l'amélioration de la gestion publique. Le Comité note les annonces récentes d'un accroissement du montant et de l'efficacité de l'aide et invite à réaliser de nouvelles avancées. Le Consensus de Monterrey constituera un élément de base important pour le Sommet mondial sur le développement durable de Johannesburg. Le Comité prend aussi bonne note de la nouvelle initiative visant à rehausser la crois-



Gordon Brown, Président du CMFI (à gauche), en conversation avec Pedro Malan, Ministre des finances du Brésil.

sance et à réduire la pauvreté dans les pays à faible revenu de la CEL.

Le Comité souligne l'importance cruciale d'une plus grande ouverture des échanges internationaux pour un redressement économique durable et en particulier une croissance soutenue et largement répartie dans les pays en développement. Il engage vivement tous les pays à résister aux pressions protectionnistes et à continuer à

abaisser les obstacles au commerce, afin de mener à bonne fin dans les meilleurs délais le cycle de négociations commerciales de Doha. L'accroissement des débouchés commerciaux des pays en développement et l'élimination progressive des subventions qui faussent les échanges seront bénéfiques tant pour les pays développés que pour les pays en développement. Le Comité se félicite de l'engagement réaffirmé à Monterrey

Le Comité appelle le FMI à ne ménager aucun effort pour rehausser la qualité de ses conseils, et les pays membres à appliquer ces conseils.

Communiqué du CMFI

En anglais sur le site www.imf.org

Notes d'information

- 02/26 : Le FMI achève la deuxième revue de l'accord de confirmation en faveur de la Croatie, 29 mars
- 02/27 : Le FMI approuve un accord FRPC en faveur de la Côte d'Ivoire, 2 avril
- 02/28 : Le FMI achève la deuxième revue du programme FRPC et approuve un décaissement de 11 millions de dollars en faveur du Sénégal, 8 avril
- 02/29 : Le FMI achève la deuxième revue du programme FRPC et approuve un décaissement de 7 millions de dollars en faveur du Burkina Faso, 9 avril
- 02/30 : Le FMI approuve la prorogation de l'accord en faveur de la Jordanie, 12 avril
- 02/31 : Le FMI achève la revue de l'accord de confirmation et approuve un décaissement de 60 millions de dollars en faveur de Sri Lanka, 15 avril
- 02/32 : Le FMI autorise la Turquie à effectuer un tirage de 1 milliard de dollars au titre d'un crédit de confirmation, 15 avril (voir page 138)
- 02/33 : Le Directeur général salue la contribution de l'Espagne au financement de la FRPC, 16 avril
- 02/34 : Le FMI achève la quatrième revue du programme FRPC et approuve un décaissement de 25 millions de dollars en faveur de la Tanzanie, 16 avril
- 02/35 : Le FMI achève l'évaluation des résultats du Tchad dans le cadre de l'accord FRPC et approuve un décaissement de 3 millions de dollars, 18 avril
- 02/36 : Adhésion officielle de la Chine au Système général de diffusion des données du FMI, 19 avril

Communiqués de presse

- 02/16 : Approbation d'un crédit de confirmation d'un an au Guatemala, 1^{er} avril
- 02/17 : Demande d'adhésion du Timor oriental au FMI, 4 avril
- 02/18 : Approbation de principe d'un accord triennal FRPC d'un montant de 11 millions de dollars avec le Cap-Vert, 4 avril
- 02/19 : Le FMI fait de l'évaluation des sauvegardes une composante permanente de sa politique, 5 avril
- 02/20 : Nomination de George Abed à la direction du Département Moyen-Orient du FMI, 10 avril
- 02/21 : Le FMI et la Banque mondiale accordent un complément d'allègement de dette au Burkina Faso dans le cadre de l'initiative PPTE renforcée, 12 avril
- 02/22 : Communiqué du Comité monétaire et financier international, 20 avril (voir page 118)
- 02/23 : Les ministres entérinent l'initiative internationale d'appui à sept pays à faible revenu de la Communauté des États indépendants, 20 avril (voir page 136)

Notes d'information au public

- 02/38 : Séminaire du Conseil d'administration du FMI sur la restructuration de la dette souveraine, 1^{er} avril
- 02/39 : Le FMI achève les consultations de 2001 au titre de l'article IV avec la République de Slovaquie, 4 avril
- 02/40 : Le FMI achève les consultations de 2001 au titre de l'article IV avec la Fédération de Russie, 4 avril

- 02/41 : Le FMI achève l'examen du suivi post-programme relatif aux Philippines, 9 avril
- 02/42 : Le Conseil d'administration du FMI examine les évaluations en temps réel de la conditionnalité, 19 avril
- 02/43 : Le FMI achève les consultations de 2001 au titre de l'article IV avec le Kenya, 19 avril
- 02/44 : Le Conseil d'administration procède à la revue de la surveillance exercée par le FMI, 18 avril
- 02/45 : Le Conseil d'administration examine l'état d'avancement de l'initiative PPTE, la mise à jour du financement de la FRPC et des opérations de l'initiative PPTE ainsi que les subventions de l'aide d'urgence aux pays sortant d'un conflit, 22 avril
- 02/46 : Le FMI achève les consultations de 2002 au titre de l'article IV avec la Turquie, 19 avril

Discours

- «Nouvelles approches de la restructuration de la dette souveraine : évolution de la réflexion menée par le FMI»; Anne Krueger, Première Directrice générale adjointe, Institut d'économie internationale, Washington, 1^{er} avril
- «Promouvoir une croissance durable et la stabilité du système financier international»; Horst Köhler, National Press Club, Washington, 17 avril (voir page 115)

Transcriptions

- Conférence de presse de M^{me} Krueger sur la Russie, 21 mars
- Téléconférence de M^{me} Krueger sur le mécanisme de restructuration de la dette avec des journalistes basés à Washington, 1^{er} avril
- Observations liminaires sur le rôle de la mission du FMI en Argentine; Anoop Singh, Directeur pour les opérations spéciales du FMI, 10 avril
- Forum économique du FMI sur la mondialisation : les relations Nord-Sud, 11 avril
- Point de presse de Thomas C. Dawson, Directeur du Département des relations extérieures, 12 avril
- Téléconférence de Michael Deppler, Directeur du Département Europe I, sur la Turquie, 16 avril (voir page 139)
- Conférence de presse donnée par Horst Köhler, Directeur général du FMI, au National Press Club, 17 avril
- Présentation des *Perspectives de l'économie mondiale* à la presse par Kenneth Rogoff, Conseiller économique et Directeur du Département des études, 18 avril (voir page 140)
- Point de presse des ministres du G-24, 19 avril
- Point de presse des ministres des finances des pays d'Afrique, 20 avril (voir page 134)
- Conférence de presse tenue à l'issue de la réunion du CMFI par Gordon Brown, Chancelier de l'Échiquier du Royaume-Uni et Président du CMFI, et Horst Köhler, Directeur général du FMI, 20 avril (voir page 123)

Communiqués

- Comité monétaire et financier international, 20 avril (voir page 118)
- Groupe intergouvernemental des Vingt-Quatre pour les questions monétaires internationales et le développement, 20 avril (voir page 130)
- Comité du développement (voir page 126)

Il importe de continuer à développer le processus du DSRP, cadre approprié pour encourager les efforts des pays à faible revenu et de leurs partenaires internationaux dans la lutte contre la pauvreté et pour une croissance plus forte.

Communiqué
du CMFI

d'oeuvrer en vue de l'objectif d'un accès au marché en franchise et non contingenté pour les exportations des pays les moins développés. Il note aussi l'accroissement des débouchés qui résulterait d'une diminution des obstacles aux échanges entre pays en développement.

Renforcer la prévention et la résolution des crises

La surveillance demeure un élément fondamental de la mission du FMI. Le Comité juge encourageants les progrès accomplis ces dernières années pour adapter et élargir le champ d'application de la surveillance, en réponse à l'évolution de l'environnement mondial, tout en la centrant sur les domaines cruciaux pour la stabilité économique et financière.

Le Comité appelle le FMI à ne ménager aucun effort pour rehausser la qualité de ses conseils, et les pays membres à appliquer ces conseils. La surveillance sera encore améliorée par :

- l'évaluation plus systématique des vulnérabilités, centrée en particulier sur la viabilité de la dette et les risques pesant sur les bilans dans le secteur privé;
- l'attention particulière portée à l'impact global des politiques économiques, notamment des politiques commerciales des grands pays;
- l'évaluation plus franche et exhaustive des régimes et des taux de change;
- l'expansion d'une surveillance effective des secteurs financiers à l'ensemble des pays membres;
- l'examen plus poussé des questions structurelles et institutionnelles pertinentes;
- pour les questions ne relevant pas des compétences directes du FMI, l'utilisation plus efficace des compétences des institutions appropriées, en particulier de la Banque mondiale;
- l'intégration plus poussée de la surveillance multilatérale, régionale et bilatérale;
- l'étude plus approfondie des marchés de capitaux internationaux.

Le Comité note que le processus de surveillance doit permettre effectivement de réévaluer en temps opportun la situation et la politique économiques. Dans les pays mettant en oeuvre un programme, cela peut demander une perspective neuve et suffisamment de recul par rapport à l'exécution au quotidien du programme.

Le Comité encourage le FMI à poursuivre les récentes initiatives qui visent à accroître l'efficacité de la surveillance et de la prévention des crises. Il s'agit notamment de la mise en oeuvre du programme d'évaluation du secteur financier (PESF) et de la politique de transparence, qui encourage notamment la publication des rapports du FMI sur les consultations de l'article IV et d'autres sujets. La poursuite des travaux sur les normes et les codes constitue un élément essentiel du programme des mois à venir, afin d'en renforcer la pertinence pour la surveillance exercée par le FMI et leur contribution à ce processus, et de veiller à ce que les pays disposent de l'assistance technique requise. Le Comité

encourage les pays remplissant les conditions requises à envisager de faire appel à la ligne de crédit préventive (LCP) et attend avec intérêt le réexamen de cette facilité.

Le Comité souscrit au programme de travail du FMI pour renforcer le cadre actuel de résolution des crises arrêté à Prague, en particulier pour améliorer, au bénéfice des pays membres et des marchés, la clarté et la prévisibilité des décisions qu'il est susceptible de prendre en cas de crise. Il s'agit :

- d'améliorer les évaluations de la viabilité de la dette;
- de clarifier la politique d'accès aux ressources du FMI pour les pays faisant face à une crise financière — étant entendu qu'un accès au-delà des limites normales exige une justification plus solide, et compte tenu du fait que les quotes-parts de certains pays membres ne sont pas à la mesure de leurs besoins de financement potentiels;
- de renforcer les instruments permettant d'assurer la participation du secteur privé;
- d'étudier un dispositif plus ordonné et transparent pour faire face aux cas exceptionnels où un État souverain a besoin de restructurer une dette insoutenable, et de clarifier les conditions auxquelles le FMI serait disposé à accorder des prêts à des pays ayant des arriérés.

Le Comité se félicite de l'attention accordée à des propositions novatrices pour améliorer le processus de restructuration de la dette souveraine afin de combler une lacune du dispositif actuel. Il encourage le FMI à continuer d'examiner les aspects juridiques, institutionnels et opérationnels de deux stratégies qui pourraient être complémentaires et se renforcer mutuellement : une démarche juridictionnelle, qui permettrait à un débiteur souverain et à une «supermajorité» de créanciers de conclure un accord ayant force exécutoire pour tous les créanciers; et une démarche contractuelle, qui inclurait des clauses de restructuration globale dans les instruments d'emprunt.

Le rôle du FMI dans les pays à faible revenu

Le Comité souscrit pleinement au Consensus de Monterrey, qui réaffirme que des politiques et institutions économiques saines et une aide internationale importante et de vaste portée sont les deux piliers d'une réduction durable de la pauvreté. Il encourage le FMI à collaborer étroitement avec l'Organisation des Nations Unies, la Banque mondiale, les banques régionales de développement et les bailleurs de fonds bilatéraux à la mise au point d'un système exhaustif et transparent de suivi des progrès dans la réalisation des objectifs de développement du Millénaire.

Le Comité se félicite des résultats des récents examens de la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC) et du dispositif des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP). Il importe de continuer à développer le processus du DSRP, cadre approprié pour encourager les efforts des pays à faible revenu et de leurs partenaires internationaux dans la lutte contre la pauvreté et pour une croissance plus

forte. Les progrès importants réalisés dans le cadre des programmes appuyés par la FRPC dans la mise en oeuvre du dispositif DSRP seront renforcés par une meilleure identification des sources de croissance soutenue, l'amélioration de la gestion des dépenses publiques et un recours plus systématique aux analyses d'impact sur la pauvreté et les conditions sociales. Le Comité encourage le FMI et la Banque mondiale à poursuivre leur collaboration sur chacun de ces dossiers et souhaite être informé de l'avancement des travaux à sa prochaine réunion. Le Comité se félicite en particulier de la création des centres régionaux d'assistance technique africains, qui appuieront la mise en oeuvre du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique, et souhaite que cette initiative soit financée sans tarder.

Le Comité appuie le FMI dans sa volonté continue de répondre de manière souple et volontariste aux besoins de financement des pays à faible revenu, notamment par une augmentation des financements au titre de la FRPC, le cas échéant. Il est conscient qu'il faudra peut-être envisager de mobiliser de nouvelles ressources pour la FRPC si la demande d'aide à ce titre reste élevée. Tout en jugeant encourageants les progrès dans la mise en oeuvre de l'initiative en faveur des PPTE, le Comité note que, dans un certain nombre de cas, la viabilité de la dette reste un problème et il appelle le FMI et la Banque mondiale à réexaminer la situation. Il engage vivement les pays admissibles à intensifier leurs efforts de réforme pour parvenir aux points de décision et d'achèvement et prend note, à cet égard, de la souplesse intégrée au dispositif pour tenir compte de la situation spéciale des pays sortant d'un conflit. Le Comité note la mise en oeuvre, conformément aux principes en vigueur, des dispositions permettant d'apporter un complément d'aide aux pays confrontés à des chocs exogènes exceptionnels. Il appelle à de nouveaux efforts pour améliorer la gestion de la dette dans les PPTE et à la poursuite du suivi attentif de la viabilité de leur dette, à mesure qu'ils se rapprochent du point d'achèvement et une fois ce point dépassé.

Rationalisation de la conditionnalité et renforcement de l'internalisation des programmes

Le Comité salue les progrès initiaux réalisés dans l'amélioration de l'efficacité des programmes appuyés par le FMI par la rationalisation et le recentrage de la conditionnalité et une ferme prise en charge par les pays de leurs réformes économiques. Il engage le FMI à poursuivre ses travaux, en coopération avec la Banque mondiale, et souhaite recevoir à sa prochaine réunion un rapport sur ces dossiers, y compris sur l'examen de nouvelles directives sur la conditionnalité par le FMI.

Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

Le Comité souligne que l'action internationale à l'encontre de l'emploi abusif du système financier interna-

tional pour le financement du terrorisme et le blanchiment du produit d'activités illicites demeure une priorité. Il est encouragé par la réaction de nombreux pays à l'appel lancé en novembre dernier à tous les pays pour qu'ils ratifient et appliquent dans leur intégralité les instruments mis en place par les Nations Unies



Paul Martin, Ministre des finances du Canada (à gauche), s'entretient avec Laurent Fabius, son homologue français.

pour combattre le financement du terrorisme, qu'ils gèlent les actifs des terroristes, et qu'ils créent des cellules de renseignement financier et partagent leurs informations. Le Comité engage vivement les pays qui ne l'ont pas encore fait à appliquer ces instruments dans leur intégralité et à s'y conformer. Il se félicite en outre des avancées sensibles que le FMI a réalisées, en étroite collaboration avec la Banque mondiale, dans la mise en oeuvre de tous les éléments de son plan d'action en vue d'intensifier les travaux sur les moyens de lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Le Comité prend note en particulier du bon départ de l'évaluation des carences des dispositifs mis en place, et il appuie sans réserve la fourniture d'assistance technique pour aider les pays à identifier ces carences et à y remédier.

Tout en réaffirmant que la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme incombe aux autorités nationales, le Comité souligne que cet effort ne saurait être couronné de succès sans une vigilance constante et une intervention opportune au niveau mondial. Il appelle le FMI à continuer à progresser sur tous les volets de son programme de travail dans les limites de ses domaines de responsabilité et de compétence. Il convient en particulier d'axer maintenant les efforts sur la mise au point de la méthodologie de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, sur la base d'une norme mondiale couvrant les recommandations du Groupe d'action financière (GAFI) et l'établissement de procédures d'évaluation compatibles avec le caractère uniforme, volontaire et concerté du processus des RONC. Le Comité engage vivement le FMI à coopérer avec les autres organisations internationales et pays donateurs pour recenser les besoins d'assistance technique et y

répondre. Il souhaite recevoir un rapport complet sur l'avancement de ce dossier à sa prochaine réunion. Il appelle les pays membres à partager l'information sur leurs propres actions dans ce domaine.

Autres questions

Le Comité note que les discussions sur la douzième révision générale des quotes-parts au FMI se sont

amorçées. Les quotes-parts devraient refléter l'évolution de l'économie mondiale. Le Comité recommande que l'on donne effet sans tarder au quatrième amendement des Statuts.

Le Comité prend note du rapport d'avancement sur le Bureau d'évaluation indépendant et souhaite être tenu régulièrement informé de ses activités. ■

Publications récentes

Working Papers (Documents de travail, 10 dollars)

- 02/50: *Primer on Reforms in a Second-Best Ambiguous Environment: A Case for Gradualism*, Nuri S. Erbas
- 02/51: *External Wealth, the Trade Balance, and the Real Exchange Rate*, Philip Lane and Gian M. Milesi-Ferretti
- 02/52: *Why White, Not Keynes? Inventing the Post-War International Monetary System*, James M. Boughton
- 02/53: *Credit Stagnation in Latin America*, Adolfo Barajas Estrada and Roberto Steiner
- 02/54: *The Transmission Mechanism of European Monetary Policy: Is There Heterogeneity? Is it Changing over Time?* Matteo Ciccarelli and Alessandro Rebucci
- 02/55: *Systemic Risk and Financial Consolidation: Are They Related?* Gianni De Nicrolo and Myron L. Kwast
- 02/56: *Banking Crises and Bank Resolution: Experiences in Some Transition Economies*, Charles A. Enoch, Anne-Marie Gulde, and Daniel C. Hardy
- 02/57: *Early Ideas on Sovereign Bankruptcy Reorganization: A Survey*, Kenneth Rogoff and Jeromin Zettelmeyer
- 02/58: *How Do Treasury Systems Operate in Sub-Saharan Francophone Africa?* Dominique Bouley, Jerome Fournel, and Luc E. Leruth
- 02/59: *The Role of Corporate, Legal, and Macroeconomic Balance Sheet Indicators in Crisis Detection and Prevention*, Christian B. Mulder, Roberto Perrelli, and Manuel Rocha
- 02/60: *Energy Sector Quasi-Fiscal Activities in the Countries of the Former Soviet Union*, Martin Petri, Gunther Taube, and Aleh Tsyvinski

IMF Staff Country Reports (Rapports sur les pays membres, 15 dollars)

- 02/63: Republic of Kazakhstan: 2001 Article IV Consultation
- 02/64: Republic of Kazakhstan: Selected Issues and Statistical Appendix
- 02/65: Lao People's Democratic Republic: First Review Under the PRGF and Request for Waiver of Performance Criteria
- 02/66: Guinea: Request for a Three-Year Arrangement Under the PRGF

- 02/67: The Republic of Latvia: Financial System Stability Assessment, including Reports on Observance of Standards and Codes
- 02/68: Ethiopia: Second Review Under the Three-Year Arrangement Under the PRGF
- 02/69: Republic of Palau: 2001 Article IV Consultation
- 02/70: Republic of Palau: Recent Economic Developments
- 02/71: New Zealand: 2001 Article IV Consultation
- 02/72: New Zealand: Selected Issues
- 02/73: Republic of Armenia: 2001 Article IV Consultation and Request for a Three-Year Arrangement Under the PRGF
- 02/74: Russian Federation: 2001 Article IV Consultation and Post-Program Monitoring Discussion
- 02/75: Russian Federation: Selected Issues and Statistical Appendix
- 02/76: Republic of Croatia: Second Review Under the Stand-By Arrangement,

Autres ouvrages

- Macroeconomic Management: Programs and Policies*, Mohsin S. Khan, Saleh M. Nsouli, and Chorong-Huey Wong (28 dollars)
- What Is the IMF?* (gratuit)
- Hiding in the Shadows: The Growth of the Underground Economy*, Friedrich Schneider, and Dominik Enste (Economic Issues No. 30)
- A New Approach to Sovereign Debt Restructuring*, Anne O. Krueger (gratuit)
- Kosovo: Institutions and Policies for Reconstruction and Growth*, Dimitrios G. Demekas, Johannes Herderschee, and Davina F. Jacobs (18 dollars)
- Programación financiera: Metodos y aplicación al caso de Colombia*, Enzo Croce, Mercedes Da Costa, V.H. Juan-Ramon, Thomas Lehwing, Alejandro Lopez Mejia, Adolfo Barajas Estrada, Luis Carranza, and Graciana del Castillo (26,50 dollars)
- Issues in Electronic Banking: An Overview*, Andrea Schaechter (10 dollars)

Vous pouvez vous procurer ces publications en vous adressant à : IMF Publication Services, Box X2002, IMF, Washington, DC 20431 (U.S.A.). Téléphone : (202) 623-7430. Fax : (202) 623-7201. E-mail : publications@imf.org.

Vous trouverez sur le site www.imf.org des informations en anglais concernant le FMI. Le site www.imf.org/external/fre/index.htm propose une sélection de documents en français, dont le texte intégral du *Bulletin du FMI*, du *Supplément annuel consacré au FMI* et du magazine *Finances & Développement*.

Conférence de presse à l'issue de la réunion du CMFI . . .

Gordon Brown et Horst Köhler qualifient la réunion de fructueuse

Voici quelques extraits de la conférence de presse tenue à Washington, le 20 avril, à l'issue de la réunion du Comité monétaire et financier international (CMFI) par Gordon Brown, Chancelier de l'Échiquier du Royaume-Uni, Président du CMFI, et Horst Köhler, Directeur général du FMI.

M. BROWN : Je suis heureux de me retrouver en votre compagnie avec le Directeur général, Horst Köhler. Permettez-moi de mettre en évidence quelques-unes des décisions du CMFI.

Premièrement, s'agissant de l'économie mondiale, faut-il rappeler que, lorsque nous nous sommes réunis à l'automne dernier, il régnait un pessimisme général sur les perspectives de l'économie mondiale, accompagné de la crainte d'un ralentissement général, voire d'une récession totale. Le pire a été évité, grâce à la détermination des décideurs partout dans le monde et au renforcement de la coopération internationale au cours des six derniers mois.

Tout le monde s'accorde à reconnaître que la situation de l'économie mondiale s'est considérablement améliorée. En effet, le défi à présent est, pour le gouvernement, de contribuer à consolider la reprise qui s'amorce. Ceci exigera une vigilance de tous les instants et la poursuite du renforcement des cadres de politiques à moyen terme, tant pour améliorer les perspectives de croissance durable et de stabilité que pour réduire les facteurs de vulnérabilité. Le Comité a souligné l'importance que revêt la stabilité des marchés pétroliers à des niveaux de prix raisonnables pour les consommateurs comme pour les producteurs.

Le climat de notre réunion était donc plus empreint d'optimisme sur les perspectives de redressement, encore que nous ayons tous gardé à l'esprit la nécessité d'observer avec vigilance les risques qui subsistent.

Nous avons également eu une discussion enrichissante sur un autre point, la réforme du système financier international. Nous avons abordé les mesures qui pourraient s'imposer pour accélérer la réforme du cadre de prévention des crises, sur la base de codes et de normes convenues. Nous sommes d'accord sur un certain nombre de moyens par lesquels le FMI pourrait renforcer sa mission de surveillance et procéder à des évaluations sans complaisance. Nous avons aussi encouragé le FMI à poursuivre l'examen des aspects juridiques, institutionnels et administratifs des mécanismes juridictionnels et contractuels de résolution des crises.

Les avis concordent sur un point essentiel, à savoir que les différentes propositions avancées sur ce volet des réformes ne peuvent être prises isolément, parce qu'il s'agit d'une démarche globale visant à instaurer

un système financier international pour le XXI^e siècle, tenant compte de la réalité de l'ouverture, et non du cloisonnement des économies, de la dimension internationale des marchés de capitaux, de la concurrence à l'échelle mondiale, et non plus locale. Nous sommes convenus que les gouvernements, les institutions financières internationales et le secteur privé doivent



assumer leur part respective de responsabilité pour mettre ce système au service de la stabilité et de la croissance.

Le troisième point abordé a trait aux dispositions à prendre pour la réalisation des objectifs de développement du Millénaire à l'horizon 2015. Nous remercions le Directeur général et le Président de la Banque mondiale pour la contribution qu'ils ont apportée au succès de la conférence de Monterrey, et nous avons salué l'engagement de l'Union européenne et des États-Unis à accroître leur aide au développement.

Je pense aussi qu'un consensus se dégage sur la nécessité d'aller plus loin et d'aligner l'aide au développement sur les engagements de réforme. Nous devons bien entendu veiller à ce que tous les pays s'engagent à faire progresser les réformes économiques, la bonne gouvernance et la lutte contre la pauvreté; si c'est le cas, la réalisation des objectifs du Millénaire ne doit pas être entravée par un manque de financement. Nous sommes convenus par ailleurs de confier au FMI et à la Banque mondiale le soin de suivre attentivement la viabilité de la dette des pays pauvres très endettés à mesure qu'ils atteignent et franchissent leur point d'achèvement.

En ce qui concerne le financement du terrorisme, nous avons examiné les mesures à prendre pour contrer le dévoiement du système financier international au profit du terrorisme et du blanchiment de

M. Brown (à droite) :
« Nous devons bien entendu veiller à ce que tous les pays s'engagent à faire progresser les réformes économiques, la bonne gouvernance et la lutte contre la pauvreté; si c'est le cas, la réalisation des objectifs du Millénaire ne doit pas être entravée par un manque de financement. »

Il est évident que, si l'on veut s'attaquer aux racines du mal argentin, il faut résoudre d'emblée la question de la politique financière des provinces.

Horst Köhler

l'argent provenant d'activités illicites. Nous estimons qu'il ne devrait plus y avoir de sanctuaire pour ceux qui financent le terrorisme ou qui font un commerce illicite. Le CMFI est encouragé par la réaction de nombreux pays à l'appel lancé en novembre dernier en vue de la ratification et de la mise en oeuvre intégrale des instruments mis en place par les Nations Unies pour contrer le financement du terrorisme, geler les avoirs des terroristes et créer des services de renseignements financiers pour traquer les terroristes. Nous nous félicitons des progrès réalisés dans la circulation de l'information entre les services nationaux, ainsi que de la collaboration entre le FMI et la Banque mondiale dans ce domaine.

Notre réunion a été fructueuse en ce sens qu'elle a permis des avancées dans le processus de réforme, mais qu'elle a également montré que la coopération qui s'est instaurée au sein de l'économie mondiale a non seulement porté ses fruits, mais aussi jeté les bases de progrès rapides vers la réalisation des objectifs de développement, tout en permettant de s'attaquer au financement du terrorisme.

M. KÖHLER : De mon point de vue aussi, ce fut une réunion enrichissante. Une fois de plus nos travaux ont été dirigés avec brio. Les actions engagées par les services du FMI ont été saluées, de même que son programme de travail pour les mois à venir a été avalisé.

QUESTION : Une question évidente; M. le Directeur général, le Ministre argentin de l'économie, Jorge Remes Lenicov, a fait un exposé devant le Comité et devant vous-même ainsi que d'autres membres de la direction et des services du FMI. La situation se dégrade à vue d'œil en Argentine, mais la déclaration que vous avez faite aujourd'hui ne semble pas indiquer que vous soyez prêt à conclure un programme avec l'Argentine. Qu'en est-il?

M. KÖHLER : Les entretiens avec le Ministre ont été très intéressants, et nous avons eu une discussion franche et ouverte. Il ne fait pas de doute que la mission du FMI, dirigée par Anoop Singh, qui s'est rendue à Buenos Aires, a permis de faire des progrès. J'ai réaffirmé au Ministre que le FMI est déterminé à conclure un accord de programme avec l'Argentine; cela ne fait pas l'ombre d'un doute. Mais cette démarche doit reposer sur une vision à long terme. Le Ministre a lui-même été très clair dans la discussion avec moi et lors du déjeuner des membres du CMFI. De retour à Buenos Aires, il doit rendre compte au Président Duhalde et poursuivre l'analyse du dossier.

QUESTION : Les mesures que le FMI attend de l'Argentine semblent très claires. Avez-vous une idée aussi claire de leur coût social?

M. KÖHLER : Tout le monde, dans les rencontres bilatérales comme lors du déjeuner ministériel, était conscient et soucieux des problèmes sociaux liés à l'ajustement et à la tourmente que traverse l'Argentine.

Dès le départ, la démarche du FMI comportait un important volet social. La Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement ont pris les devants dans ce domaine, ce que James Wolfensohn, Président de la Banque mondiale, a confirmé lors du déjeuner. La situation est pour le moins inconfortable, nous en sommes tous conscients, mais nous savons aussi qu'il faut agir pour y remédier.

M. BROWN : J'ai participé moi-même au déjeuner du CMFI au cours duquel Remes Lenicov a présenté le dossier de l'Argentine. La discussion a porté sur l'aspect social de la situation, avec pour seul souci d'envisager les moyens pour l'Argentine de renouer avec la croissance et de créer les conditions de l'amélioration des conditions de vie. Notre communiqué fait état des mesures prises par l'Argentine pour sortir de sa situation économique difficile et engage les autorités à agir promptement pour se doter d'un programme économique viable.

Le communiqué du G-7 précise également que nous soutenons les efforts engagés par le FMI et que la situation en Argentine est très préoccupante. Les réformes visant à réviser le cadre budgétaire englobant les provinces, à déterminer un ancrage monétaire et à améliorer la loi sur les faillites et la subversion économique sont autant d'éléments qui devraient contribuer au retour de l'investissement et de la croissance, et donc permettre de relever le niveau de vie des populations. Toute la discussion a tourné autour de la manière dont les organisations internationales et les partenaires bilatéraux peuvent aider l'Argentine à préserver son niveau de vie et, surtout, la stabilité et la croissance économiques.

QUESTION : La fermeture des banques décrétée vendredi est-elle de nature à aider l'Argentine à progresser vers la conclusion d'un programme de longue haleine?

M. KÖHLER : La décision a été prise par le gouvernement, j'ose le croire, après mûre réflexion. Je crois qu'il fallait faire quelque chose devant les retraits massifs des dépôts bancaires.

QUESTION : Qu'allez-vous faire concrètement maintenant sur le dossier de l'Argentine?

M. KÖHLER : Le travail technique se poursuit, et une mission du FMI doit se rendre à Buenos Aires à la mi-mai afin de poursuivre les pourparlers sur la lettre d'intention.

QUESTION : Le FMI demande des assurances de chaque province. Il est difficile de négocier avec chacune d'elles. Si c'est vraiment ce que vous exigez de l'Argentine et que cela retarde la conclusion d'un accord, ne craignez-vous pas une aggravation de la situation sociale et politique, voire du système bancaire?

M. KÖHLER : Il est évident que, si l'on veut s'attaquer aux racines du mal, il faut résoudre d'emblée la question de la politique financière des provinces. Je

pense que M. Remes dira au Président Duhalde que le fait d'insister sur l'association des gouvernements provinciaux d'emblée à la résolution de la crise constitue un signal fort du CMFI à l'Argentine. Je souhaite que les autorités soient suffisamment conscientes de l'urgence de la situation pour ne pas s'enliser dans ce débat. Le FMI a besoin de disposer d'un état consolidé de la situation budgétaire. Cela est possible, cela est nécessaire, et c'est également la base sur laquelle nous nous sommes entendus pour conclure un programme.

QUESTION : Vous avez parlé de l'économie japonaise au début de la semaine. Le Ministre japonais des finances, Masajuro Shiokawa, a déclaré hier que l'analyse contenue dans les *Perspectives de l'économie mondiale* et vos propres observations sur le Japon sont largement inspirées d'informations véhiculées par la presse et qui ne sont pas toujours très exactes, a-t-il dit. Souscrivez-vous toujours à l'analyse des *Perspectives de l'économie mondiale*, ou êtes-vous maintenant plus optimiste sur l'avenir économique du Japon?

M. KÖHLER : Je n'ai pas changé d'avis par rapport à ce que j'ai dit lors des réunions et dans mon allocution au National Press Club (voir page 115). L'économie japonaise reste un sujet de préoccupation non seulement pour le Japon, mais aussi pour l'Asie et pour l'économie mondiale. Mais il y a des signes encourageants d'une inversion de tendance, notamment dans le secteur industriel. Le Ministre a lui-même dit clairement que l'heure n'est pas au laisser-aller, et que les autorités ont une idée très précise du type des réformes qui s'imposent. Nous tenons le même langage.

Il faut dire les choses sans ambiguïté, et notamment que la restructuration des banques et des entreprises ainsi qu'un prompt règlement de la question des prêts improductifs sont indispensables, et le Ministre partage ce point de vue. Il a signalé que les autorités japonaises se réjouissent de la coopération du FMI. Le Japon a d'ailleurs décidé de participer au PESF (programme d'évaluation du secteur financier). Je pense que les choses évoluent, qu'il y a une prise de conscience au Japon, et qu'il n'y a donc pas lieu de faire preuve d'un excès de pessimisme.

QUESTION : Il a été dit qu'il est peut-être temps de reprendre l'allocation de DTS. Le Groupe des Vingt-Quatre propose aussi que les pays riches affectent une partie de leurs allocations de DTS à un fonds spécial pour le développement. Qu'en pensez-vous?

M. BROWN : Le premier point a été soulevé par le G-24, mais il n'a pas été possible d'en débattre aujourd'hui. La seconde question a été suggérée par de nombreux observateurs, notamment George Soros. Le débat ne fait que commencer. Il importe de noter que des ressources supplémentaires sont consacrées au développement économique et social des pays les plus pauvres. Quelle que soit l'origine de ces ressources, l'essentiel

est de faire plus pour le développement. Nous nous réjouissons que l'Union européenne ait décidé de porter son aide à 0,39 % de son PIB d'ici 2006, et que les États-Unis aient annoncé, juste avant la conférence de Monterrey un plan doté de 5 milliards de dollars.

La réflexion doit maintenant s'articuler sur la manière de renforcer les engagements pris et les moyens d'amener d'autres pays à accroître leurs engagements. Le Royaume-Uni s'est engagé pour sa part à augmenter le montant de l'aide au développement en proportion du revenu national dans les années à venir. En dernière analyse, il s'agit pour chaque pays membre du FMI et de la Banque mondiale de s'engager plus avant.

Nos travaux ont également porté sur l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) et sur les progrès à réaliser. Dans un certain nombre de cas, la viabilité de la dette reste un sujet de préoccupation et nous avons demandé au FMI et à la Banque mondiale de faire le point sur la situation. Nous sommes donc non seulement conscients de nos engagements à long terme concernant les objectifs de développement pour 2015, mais nous veillons aussi à ce que l'initiative PPTE — au sujet de laquelle je tiens à féliciter le Directeur général d'avoir fait en sorte qu'elle porte à présent sur 26 pays — progresse dans le même sens, c'est-à-dire qu'elle permette aux pays de sortir durablement de leur endettement.

M. KÖHLER : Je voudrais ajouter qu'il faut prendre toute la mesure des conclusions de la conférence de Monterrey sur le financement du développement, qui a permis de mobiliser des engagements de financement accrus. Par ailleurs — et j'ai insisté sur ce point au cours des travaux du CMFI —, nous ne devons pas perdre de vue qu'au-delà de l'aide publique au développement il y a le commerce. C'est pour moi un souci constant.

Dans toutes les discussions sur l'augmentation des financements, qu'il s'agisse de l'allocation de DTS, de la taxe Tobin ou de l'aide publique au développement, il y a le risque que le débat soit détourné de la nécessité absolue de réaliser des avancées décisives pour améliorer les échanges commerciaux, en particulier pour accroître les débouchés offerts aux produits des pays à faible revenu. Cela veut dire deux choses : un meilleur accès au marché et le démantèlement accéléré des subventions des économies avancées qui ont un effet de distorsion sur le commerce; de leur côté, les pays pauvres doivent tirer parti des possibilités d'échanges entre eux. Nous avons l'obligation devant l'histoire de faire du commerce un vecteur de croissance, eu égard aux déséquilibres mondiaux qui ont abouti, entre autres, à une libéralisation relativement rapide des mouvements de capitaux, en Amérique latine notamment, alors que l'expansion du commerce a été plus lente. C'est ce qui est à l'origine des déséquilibres entre le service de la dette et la capacité à générer des revenus pour assurer ce service. ■

L'économie japonaise reste un sujet de préoccupation non seulement pour le Japon, mais aussi pour l'Asie et pour l'économie mondiale. Mais il y a des signes encourageants d'une inversion de tendance, notamment dans le secteur industriel.

Horst Köhler

Communiqué du Comité du développement . . .

Les ministres adhèrent au nouveau partenariat pour le développement et à l'éducation pour tous

Voici le texte du communiqué du Comité du développement après la réunion du 21 avril, à Washington.

Notre réunion d'aujourd'hui a été pour nous l'occasion d'examiner les défis qui se posent pour le développement et de procéder à des échanges de vues sur un plan d'action pour assurer l'enseignement primaire universel.

Nous nous félicitons des très importants progrès réalisés, dans le cadre du Consensus de Monterrey, vers l'établissement d'un nouveau pacte de partenariat entre pays développés et pays en développement, sur la base de responsabilités et d'obligations mutuelles, dans le but d'accomplir des avancées tangibles sur la voie d'une croissance durable et d'une réduction de la pauvreté. Nous saluons les efforts menés par la Banque mondiale et le FMI, en collaboration avec les Nations Unies, pour contribuer à ce résultat. Nous comptons sur ces institutions pour qu'elles poursuivent leur collaboration, et avons bon espoir de consolider ce nouveau partenariat dans le cadre du processus devant aboutir à un fructueux Sommet mondial sur le développement durable.

Ce nouveau partenariat pour le développement reconnaît que le processus doit avoir pour point de

8 septembre 2000 par les chefs d'État et de gouvernement dans le cadre de l'Assemblée générale des Nations Unies); nous passerons régulièrement en revue les progrès réalisés à cet égard lors de nos futures réunions. Nous nous félicitons de l'engagement pris à Monterrey par un certain nombre de bailleurs de fonds d'accroître leur aide publique au développement.

L'approche du CDI/DSRP sert de plus en plus de base uniforme à la mise en œuvre du nouveau partenariat à l'échelon des pays. Tout en reconnaissant qu'il y a encore moyen d'améliorer les choses dans ce domaine, nous partageons l'évaluation positive qui a été faite des mesures prises à ce jour, particulièrement pour renforcer la prise en charge du processus par les pays. Nous espérons que des progrès continueront d'être réalisés vers l'élargissement des processus participatifs d'élaboration et de suivi des DSRP, vers la mise en œuvre de politiques de croissance profitables aux pauvres, vers l'amélioration de la collaboration dans la perspective d'une gestion renforcée des dépenses publiques et d'une meilleure analyse de l'impact des mesures sur la pauvreté et dans le domaine social et, au niveau des organismes de développement multilatéraux et bilatéraux, vers une meilleure harmonisation entre leurs programmes et les stratégies suivies par les pays.

Nous réaffirmons notre plein appui au programme d'activités actuellement mené en vue d'harmoniser les politiques et procédures opérationnelles des organismes bilatéraux et multilatéraux, de manière à rendre l'aide plus efficace et rationnelle. Nous nous engageons à prendre des mesures supplémentaires pour rationaliser ces procédures et ces règles durant la période menant au forum de haut niveau prévu pour le début de 2003.

Les faits démontrent qu'une aide efficace à l'appui de saines politiques et de solides institutions peut procurer d'importants avantages sur le plan du développement. Il importe de prêter une attention accrue au renforcement des institutions et des capacités, ainsi qu'au calendrier et à l'échelonnement du processus de réforme. Nous soulignons l'importance d'une focalisation accrue sur les résultats, élément dont peuvent tirer parti les pays pour concevoir et mettre en œuvre leurs stratégies et les bailleurs de fonds et organismes de développement pour renforcer et répartir leur appui. Nous demandons à la Banque mondiale de faire rapport, à notre prochaine réunion, sur les efforts qu'elle entreprend à cet égard. Nous souhaiterions également être informés des efforts actuellement menés pour travailler d'une manière plus efficace avec les pays à faible revenu peu performants.

La croissance économique suppose un secteur privé solide et dynamique et un climat porteur de nature à encourager l'investissement, l'esprit d'entreprise et la création d'emplois. Cela dit, il ne suffit pas de renforcer le secteur privé des pays en développement si des progrès complémentaires ne sont pas faits pour inté-



Trevor Manuel, Président du Comité du développement, s'adresse à la presse, entouré par James Wolfensohn, Président de la Banque mondiale, et Anne Krueger, Première Directrice générale adjointe du FMI.

départ des stratégies de développement contrôlées et conduites par les pays concernés, qui soient l'expression de saines politiques et d'une bonne gouvernance. Il convient d'appuyer ces stratégies par une aide au développement accrue et plus efficace et par des efforts redoublés pour intégrer les pays en développement à l'économie mondiale. Nous sommes déterminés à assurer la mise en œuvre de ces stratégies et partenariats, tels que le NEPAD, dans le cadre de l'intensification des activités qu'appellent l'application du Consensus de Monterrey et la réalisation des Objectifs de développement du millénaire (objectifs énoncés dans la Déclaration du millénaire des Nations Unies, adoptée le

grer ceux-ci au système commercial mondial. C'est pourquoi nous approuvons résolument l'appel qui a été lancé à Monterrey en vue d'assurer une forte cohérence entre l'aide au développement et les politiques commerciales. Nous appelons de nos vœux une accélération des efforts tendant à la réduction des barrières commerciales (y compris les subventions ayant des effets de distorsion sur les échanges), et invitons la Banque et les autres institutions à fournir un appui accru afin d'aider les pays en développement à surmonter les obstacles d'ordre stratégique, institutionnel, social et infrastructurel qui les empêchent de tirer pleinement parti des fruits des échanges mondiaux.

L'éducation est l'un des moyens les plus puissants de réduire la pauvreté. Nous approuvons résolument le plan d'action présenté par la Banque comme point de départ pour forger un consensus au plan international en vue de faire de l'enseignement primaire pour tous une réalité d'ici 2015. Nous nous félicitons notamment du fait que ce plan d'action est conforme au nouveau partenariat pour le développement fondé sur les principes de responsabilités et d'obligations mutuelles. Nous invitons la Banque à continuer de collaborer avec l'UNESCO et les autres organismes concernés. Nous encourageons l'ensemble des pays à faire de l'éducation un élément central de leurs stratégies de réduction de la pauvreté, à réformer leurs politiques éducatives en vue d'assurer l'achèvement par tous des études primaires, et à suivre les progrès des objectifs de 2015 en matière d'éducation, dans le contexte d'une focalisation accrue sur les résultats obtenus. Nous nous engageons pour notre part à travailler ensemble d'une manière bien plus cohérente pour aider à réaliser ce processus et à fournir les ressources sup-

plémentaires voulues au plan intérieur et extérieur. La Banque et les autres parties prenantes doivent redoubler d'efforts pour que l'égalité des sexes dans l'enseignement primaire et secondaire, qui figure au nombre des Objectifs de développement de la Déclaration du Millénaire, soit une réalité en 2015. Nous passerons en revue les progrès dans ce domaine au printemps prochain.

Au terme de l'examen consacré à cette question, nous nous félicitons des progrès réguliers auxquels a donné lieu l'initiative PPTE. Nous demeurons résolus à ce qu'elle soit mise en œuvre de manière énergique et financée dans son intégralité. Pour nous, l'objectif reste de permettre aux pays pauvres très endettés de sortir à bref délai et durablement d'une situation d'endettement insoutenable. Pour que le processus soit couronné de succès, il faudra que les PPTE s'engagent de manière durable à améliorer leurs politiques et leur gestion de la dette, et que la communauté des bailleurs de fonds continue de fournir un financement concessionnel adéquat et approprié.

Nous encourageons la Banque et le FMI à continuer d'intégrer ces questions dans leurs activités de diagnostic, conformément à leurs domaines de compétence respectifs, et demandons instamment un effort accru d'aide au renforcement des capacités pour permettre aux pays de mieux faire face à ces problèmes. ■



Yashwant Sinha, Ministre des finances de l'Inde, en compagnie de Clare Short, Secrétaire d'État au développement international du Royaume-Uni.

Déclaration des ministres du Groupe des Sept . . .

Contre le financement du terrorisme et faire face aux crises de la dette dans les pays émergents

Voici des extraits de la déclaration des ministres des finances et des gouverneurs de banque centrale du Groupe des Sept, publiée le 20 avril à Washington.

Lorsque nous nous sommes réunis hier soir et aujourd'hui, les perspectives de l'économie mondiale étaient plus reluisantes qu'elles ne l'étaient il y a quelques mois à peine. Cet état de chose résulte en partie du renforcement de la coopération internationale. Nos débats ont porté sur l'économie mondiale, les efforts internationaux de lutte contre le financement du terrorisme, les démarches à adopter en matière de crises financières ainsi que l'importance d'une aide au développement plus efficace.

Nous continuons notre lutte acharnée contre le financement du terrorisme, et nous constatons que des progrès ont été réalisés dans la mise en œuvre de nos plans d'action antérieurs. Poursuivant sur cette lancée, les ministres des finances du G-7 ont annoncé aujourd'hui pour la première fois la désignation commune par les pays membres du G-7 d'entités terroristes et le blo-

cage connexe de leurs actifs dans ces pays. Les ministres encouragent les autres pays à bloquer eux aussi ces actifs. De nouveau, nous incitons tous les pays à procéder à des autoévaluations du Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux (GAFI) et à instaurer rapidement les recommandations de cet organisme concernant l'interdiction du financement des activités terroristes. Nous attendons avec impatience le rapport du FMI sur les efforts qu'il déploie avec les pays membres pour lutter contre le financement du terrorisme. Nous demandons au FMI et à la Banque mondiale d'amorcer leurs évaluations du secteur financier et d'intégrer les rapports sur la conformité aux normes relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme en application des recommandations du GAFI. Nous unissons nos efforts pour veiller à ce que les terroristes et leurs partisans n'utilisent pas les institutions, les organismes et les réseaux légitimes.

La reprise économique s'amorce, soutenue par des politiques macroéconomiques proactives et adaptées



Les ministres des finances du G-7 et les gouverneurs de banque centrale réunis à Washington. Ont également pris part à leurs travaux : Rodrigo Rota, Ministre espagnol de l'économie, représentant l'Union européenne (à gauche au premier rang), ainsi que Wim Duisenberg, Président de la Banque centrale européenne, et Horst Köhler, Directeur général du FMI (à l'extrémité gauche du deuxième rang).

qui ont fait suite en partie aux événements tragiques du 11 septembre. Toutefois, les risques persistent toujours, dont ceux qui sont attribuables aux marchés pétroliers. Il incombe à chacun d'entre nous de mettre en œuvre de saines politiques macroéconomiques et des réformes structurelles qui garantiront la reprise et appuieront le

Plan d'action du Groupe des Sept

Nous, Ministres des finances et Gouverneurs de banque centrale du Groupe des Sept, avons adopté aujourd'hui un Plan d'action intégré visant à accroître la prévisibilité des mesures stratégiques officielles dans les marchés émergents et à réduire l'incertitude entourant ces dernières. Ce Plan d'action fait partie intégrante d'une initiative générale dont l'objectif ultime sera d'attribuer à la dette de tous les États souverains une cote élevée de solvabilité, cote que chaque pays pourra au bout du compte obtenir en adoptant des politiques satisfaisantes. Le Plan d'action contribuera à prévenir les crises financières et à mieux régler celles qui surviennent, de manière à réunir les conditions nécessaires à une croissance soutenue des investissements privés dans les marchés émergents et à contribuer à rehausser le niveau de vie des peuples des économies de marché naissantes. Nous nous engageons à unir nos efforts en vue d'exécuter les éléments complémentaires suivants, qui se renforcent mutuellement, de ce Plan d'action.

De concert avec les économies de marché naissantes et leurs créanciers, nous instaurerons une démarche axée sur le marché en matière de restructuration de la dette des États souverains qui prévoit l'adoption de nouvelles clauses pour éventualités dans les contrats d'emprunt. Ces nouvelles clauses décriront le plus exactement possible les résultats de la restructuration de la dette de l'État souverain et préconiseront un processus de prise de décisions par la majorité des créanciers, un processus d'amorce de restructuration ou de rééchelonnement de la dette par un État souverain, ce qui comprend une période de pause, ou un moratoire, ainsi qu'une description des négociations entre les créanciers et les emprunteurs. Dans le cadre de ces paramètres, nous unirons nos efforts à ceux des emprunteurs et des créanciers afin d'assurer la plus grande efficacité possible de ces clauses en nous pen-

renforcement de la croissance de la productivité de nos pays. Nous félicitons le Forum sur la stabilité financière et le Conseil des normes comptables internationales pour les programmes de travail qu'ils ont lancés en vue de traiter des points vulnérables sur les plans financiers et autres. Nous attendons avec impatience le rapport que le Forum doit déposer en septembre. Nous continuerons de surveiller de près les marchés de change et d'assurer au besoin notre coopération. Nous félicitons la Russie pour sa croissance économique vigoureuse soutenue, les progrès qu'elle a réalisés au chapitre de la mise en œuvre des principales réformes et ses travaux en vue d'adhérer à l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Nombre de marchés émergents et d'économies en développement manifestent maintenant des signes de reprise prenant appui sur de meilleures politiques économiques. Grâce à une plus grande disponibilité de renseignements plus clairs fournis aux marchés, les participants ont été à même de mieux évaluer les différentes causes fondamentales du développement des marchés dans les diverses économies. La situation en Argentine est très inquiétante. Les réformes du cadre financier englobant les provinces, établissant un fondement monétaire et améliorant les lois

chant sur des points tels que l'agrégation, les nouveaux prêts privés et le traitement de la dette actuelle. De même, nous concerterons nos efforts à ceux du Fonds monétaire international (FMI) afin de trouver des mesures qui inciteront les pays ayant instauré des programmes de ce dernier à adopter de telles clauses.

Grâce à cette démarche de restructuration de la dette axée sur le marché, nous sommes disposés à limiter les prêts du secteur public aux niveaux habituels d'accès sauf si les circonstances justifient une exception. Il est de plus en plus évident que le soutien du secteur public devient limité. L'établissement de limites aux prêts de ce secteur et le développement de prêts du secteur privé sont des éléments essentiels de notre Plan d'action.

Nous collaborerons avec le FMI pour améliorer la qualité, la transparence et la prévisibilité des décisions officielles prises, mesure jugée primordiale en matière de prévention des crises. Une analyse anticipée de la viabilité de la dette appliquant des mesures de solvabilité axées sur le marché, l'examen d'un degré supérieur d'indépendance entre le rôle de surveillance ou d'analyse et le rôle au chapitre des prêts qu'assume le FMI ainsi que des précisions sur les prêts dans la politique sur les arrages du FMI figurent parmi les mesures précises prévues dans le Plan d'action.

Nous préconisons la poursuite des travaux du FMI sur les méthodes proposées en matière de restructuration de la dette des États souverains susceptibles d'exiger de nouveaux traités internationaux, des changements aux lois nationales ou des modifications aux Statuts du FMI. Ces changements ne se feront pas du jour au lendemain. Il est donc crucial que ces travaux complémentaires ne retardent pas la mise en œuvre rapide de la démarche décrite ci-dessus.

Nous réitérons que ce Plan d'action doit accroître les mesures incitant les gouvernements à rembourser à temps le montant intégral de leurs dettes. Ces mesures, notamment l'avantage d'un accès continu au marché à des taux d'intérêt raisonnables, doivent être maintenues.

sur la faillite, et les bouleversements économiques, contribueront à rétablir l'investissement et la croissance, ce qui rehaussera le niveau de vie du peuple argentin. Nous donnons donc notre appui aux travaux du FMI en Argentine.

En février, nous nous sommes engagés à rendre le cadre de gestion des crises plus prévisible et équitable. Aujourd'hui, nous annonçons un Plan d'action qui améliorera la stabilité, la croissance et le niveau de vie dans les marchés émergents. Il est primordial que des progrès rapides soient réalisés au cours des semaines et des mois à venir. Nous nous pencherons sur ces progrès lors de notre prochaine réunion.

Nous confirmons que nous sommes fermement engagés à faire avancer le développement et la lutte contre la pauvreté dans les pays les plus pauvres, principalement en établissant des liens entre des contributions accrues par les pays industrialisés et l'adoption de

saines politiques économiques par les pays en développement. Nous sommes conscients que l'aide officielle au développement et le financement du secteur privé produisent de meilleurs résultats s'ils sont appliqués dans un environnement stratégique solide et s'ils appuient de saines politiques comme une gouvernance judicieuse, des investissements dans le capital humain et le développement du secteur privé. Il s'agit d'ingrédients essentiels permettant d'augmenter la productivité et de réduire la pauvreté dans les pays en développement. Nous nous engageons à accroître l'efficacité de l'aide bilatérale et multilatérale au développement, de même qu'à surveiller et à mesurer en permanence les retombées de cette aide. Nous voulons également souligner l'importance de la poursuite de la libéralisation du commerce, surtout pour appuyer l'amélioration de la participation effective des pays les plus pauvres au système d'échanges commerciaux multilatéraux. ■

Communiqué du Groupe des Dix . . .

Les ministres soulignent la nécessité d'améliorer la résolution des crises de la dette

Voici le texte du communiqué du Groupe des Dix publié à l'issue de la réunion tenue à Washington le 21 avril.


Les ministres des finances et les gouverneurs de banque centrale des pays du Groupe des Dix se sont réunis à Washington le 21 avril 2002, sous la présidence de Didier Reynders, Ministre des finances de la Belgique et actuel Président du Groupe des Dix. Les ministres et les gouverneurs ont pris note des rapports de Henk Brouwer, Président des suppléants du Groupe des Dix, Mervyn King, Président du Groupe de travail n° 3 de l'OCDE, et Andrew Crockett, Directeur général de la BRI.

Les ministres et les gouverneurs ont débattu des efforts destinés à renforcer le fonctionnement du système financier international et, en particulier, des mesures qui aideront à prévenir, gérer et régler les crises financières internationales. Dans cette perspective, ils ont examiné la question de la viabilité de la dette et des procédures de règlement des dettes souveraines et ont noté son importance dans le contexte des travaux en cours en matière de prévention des crises. Ils conviennent que, pour l'avenir, une meilleure évaluation de la viabilité de la dette est essentielle afin d'établir des fondements analytiques plus rigoureux pour formuler des jugements cruciaux. Dans ce contexte, ils notent que les évaluations de la viabilité de la dette doivent être prospectives et dynamiques, et doivent tenir compte de facteurs tels que la politique économique, les déficits des secteurs public et privé, les taux d'intérêt et la croissance économique. Ils soulignent qu'il importe de veiller à la crédibilité et à la cohérence des politiques économiques sous-jacentes, y compris le choix d'un régime de change

approprié. Les ministres et les gouverneurs souhaitent que ces questions soient approfondies par les instances compétentes.

S'agissant des procédures de règlement de la dette, les ministres et les gouverneurs réaffirment le principe du respect ponctuel et intégral des contrats. Il peut cependant y avoir des circonstances où cela n'est pas possible. Ils notent que la mise au point de mécanismes pour une restructuration prévisible et ordonnée de la dette contribuerait à renforcer le système financier international. Ces mécanismes devraient en particulier s'attaquer aux problèmes qui risquent de retarder et de prolonger la restructuration, et donc d'éroder la valeur des créances et d'aggraver les difficultés des débiteurs. Les ministres et les gouverneurs se déclarent prêts à limiter les prêts du secteur officiel aux niveaux d'accès normaux, sauf lorsque les circonstances justifient une exception. Ils notent qu'il est important de créer d'autres incitations appropriées en faveur des procédures de restructuration de la dette, et ils reconnaissent que ce type de réforme contribuerait à bien quantifier le risque. Ils saluent à cet égard les efforts actuellement déployés pour améliorer les procédures de règlement des crises.

Le Groupe des Dix entreprendra des travaux approfondis sur les mécanismes de règlement des dettes souveraines. Ces travaux seront menés dans un esprit d'ouverture, en coopération avec les autres instances qui travaillent sur ces dossiers, et centrés sur les aspects contractuels, en particulier les clauses d'action collective. Pour rendre sa démarche plus efficace, il prévoit d'engager un dialogue avec les intervenants sur le marché. Le Groupe des Dix reviendra sur cette question à sa réunion de l'automne prochain. ■



La mise au point de mécanismes pour une restructuration prévisible et ordonnée de la dette contribuerait à renforcer le système financier international.
Communiqué du G-10

Communiqué du Groupe des Vingt-Quatre . . .

S'interrogeant sur l'évolution de la reprise, les ministres demandent un meilleur accès aux marchés

Voici le texte du communiqué publié le 19 avril, à l'issue des travaux du Groupe des Vingt-Quatre à Washington.

Les ministres du Groupe intergouvernemental des Vingt-Quatre pour les questions monétaires internationales et le développement ont tenu leur soixante-septième réunion à Washington le 19 avril 2002, sous la présidence de Mallam Adamu Ciroma, Ministre des finances, Ministère des finances du Nigéria, assisté de Alain Bifani, Directeur général, Ministère des finances du Liban, Premier Vice-Président, et de Conrad Enill, Ministre, Ministère des finances de Trinité-et-Tobago, Second Vice-Président. La réunion des ministres a été précédée le 18 avril 2002 de la soixante-dix neuvième réunion des suppléants du Groupe des Vingt-Quatre, présidée par M^{me} Iremiren (Nigéria).

Perspectives de l'économie mondiale

Les ministres notent que, si le ralentissement de l'activité économique mondiale semble avoir été moins prononcé et prolongé qu'annoncé précédemment, il n'est toujours pas certain que la balance penche de manière décisive dans le sens d'une reprise soutenue, compte tenu, entre autres, des incertitudes politiques sur le plan de la sécurité internationale — en particulier la détérioration de la situation au Moyen-Orient —, de la faiblesse persistante de la demande au Japon et d'une croissance plus faible en Europe qu'aux États-Unis. L'environnement incertain, quoique en voie d'amélioration, auquel demeurent confrontés les pays à marché émergent et les pays en développement, ainsi que les médiocres perspectives d'évolution des cours des matières premières rendent encore plus compliqué l'établissement des perspectives de l'économie mondiale, en particulier celles des pays en développement. Afin de réduire au minimum les risques liés au redressement en cours, les pays avancés devraient poursuivre des politiques macroéconomiques d'accompagnement et, en particulier, s'abstenir de durcir prématurément leur politique monétaire. Par ailleurs, des mesures structurelles visant à donner plus de souplesse aux marchés des produits et du travail sont requises, surtout en Europe, de même que de vastes réformes du secteur financier, sont nécessaires au Japon.

Les ministres notent la baisse tendancielle de l'épargne privée dans plusieurs pays avancés, en particulier aux États-Unis, accompagnée de la hausse rapide de la valeur des actifs. Ils jugent inquiétante la persistance de cette tendance et appellent le FMI à suivre de près cette question, notamment ses conséquences sur la disponibilité de ressources financières internationales et le coût de l'emprunt pour les pays en développement, ainsi que les risques liés à la persistance de déséquilibres extérieurs entre les pays avancés, en particulier la

possibilité d'une correction abrupte des désalignements marqués des taux de change.

Les ministres expriment leur profonde préoccupation face à la persistance des cours très bas des matières premières, qui affecte la croissance et les exportations de nombreux pays en développement, et compromet la viabilité financière et la lutte contre la pauvreté dans ces pays. En ce qui concerne le marché du pétrole, ils appellent à une coopération internationale pour éviter une volatilité excessive des prix, qui coûte cher tant aux pays producteurs qu'aux pays consommateurs.

Compte tenu de l'interdépendance accrue des pays au sein de l'économie mondiale, les ministres soulignent le rôle de la surveillance multilatérale et la nécessité de cibler davantage sur l'impact mondial des politiques des pays avancés et de l'évolution des principaux marchés de capitaux. C'est particulièrement important en raison de l'influence asymétrique du FMI sur l'élaboration de la politique économique dans les pays membres.

En dépit d'une amélioration récente de l'accès des pays en développement aux marchés de capitaux, les flux nets de capitaux vers ces pays restent bien en deçà de leurs niveaux de la période 1995–97, ce qui entrave leur croissance et freine leur intégration à l'économie mondiale. Il est donc important d'explorer les moyens d'accroître leur accès au financement parallèlement à l'amélioration de leurs données économiques fondamentales, notamment grâce à l'assistance du FMI.

Les ministres expriment leur grave préoccupation devant les pertes de vies innocentes et la situation catastrophique dans les territoires palestiniens. Ils sont fortement alarmés par la destruction récente de biens d'équipement de valeur qui avaient été fournis au peuple et à l'Autorité palestiniens depuis 1993 par la communauté internationale de développement, notamment la Banque mondiale. À cet égard, les ministres notent avec vive satisfaction que la Banque mondiale a annoncé son intention d'accorder une aide d'urgence à la population palestinienne et de collaborer étroitement avec les autres donateurs et parties prenantes pour assurer que les vastes besoins de celle-ci, notamment la reconstruction des infrastructures et des institutions, seront promptement satisfaits.

Les ministres se déclarent particulièrement préoccupés par le risque actuel de famine dans plusieurs pays africains, et appellent la communauté internationale à mobiliser des secours rapides et substantiels afin d'éviter une crise humanitaire. Par ailleurs, il est essentiel de mener une action mondiale pour s'attaquer à la prévalence persistante du VIH/SIDA dans les pays africains.

Prévention et résolution des crises

Les ministres notent que la mondialisation a entraîné une plus grande vulnérabilité aux chocs extérieurs et a accru la volatilité des marchés financiers, soulignant

Il n'est toujours pas certain que la balance penche de manière décisive dans le sens d'une reprise soutenue.

Communiqué du G-24



ainsi l'importance de mécanismes efficaces de prévention des crises et de la résolution ordonnée de celles-ci lorsqu'elles se produisent. Ils soulignent qu'il est nécessaire d'envisager des mécanismes de résolution des crises qui sont volontaires, propres aux pays concernés et fondés sur les lois du marché, et ils prennent note des travaux en cours au FMI et dans d'autres instances. La viabilité de la dette dans les pays très endettés à revenu intermédiaire est une autre question dont l'examen est à envisager.

Les ministres notent la gravité sans précédent de la crise en Argentine et sont d'avis qu'il est important d'aider le pays à faire revenir rapidement la confiance pour rétablir la croissance et promouvoir la stabilité régionale. Il est important pour tous les pays à marché émergent, en particulier ceux d'Amérique latine, de trouver rapidement une solution satisfaisante à la crise argentine, et les ministres engagent vivement le FMI à souscrire en temps opportun aux mesures correctrices qui sont appliquées et à collaborer promptement avec les autorités à l'établissement d'un vaste programme qui pourrait aider à débloquer le soutien de la communauté internationale nécessaire pour résoudre la crise actuelle.

Donner suite au Consensus de Monterrey

Les ministres prennent note avec satisfaction des résultats de la récente Conférence internationale pour le financement du développement et de l'adoption du Consensus de Monterrey, dans lequel la communauté internationale s'engage à mener une action concertée en faveur du développement économique et social pour accroître le niveau de vie et combattre la pauvreté dans les pays en développement. Ils soulignent que les politiques et les instruments financiers, ainsi que le rôle des institutions financières internationales sont une composante essentielle du consensus. À cet égard, ils précisent qu'il est important d'assurer le suivi des résultats de Monterrey, en mettant davantage l'accent sur la responsabilité des donateurs, des institutions et des pays bénéficiaires, ainsi que sur leur responsabilisation. Attendant avec intérêt le Sommet mondial sur le développement durable qui se tiendra plus tard dans l'année à Johannesburg et l'établissement d'un programme d'action pour un développement durable, notamment dans le domaine économique, social et environnemental, les ministres encouragent la poursuite d'un dialogue étroit entre le FMI, la Banque mondiale, l'OMC, les banques régionales de développement et les Nations Unies sur les questions de finance et de développement. Ils se félicitent de l'attention accrue que le Comité du développement porte à ces questions, en particulier au sort de l'Afrique.

Pour créer un climat favorable au développement, les ministres soulignent qu'il est nécessaire d'améliorer l'accès aux marchés, en particulier dans le domaine des produits et services où les pays en développement ont un avantage comparatif. L'accès aux marchés des pays avancés est restreint par les mesures qui faussent les échanges que continuent d'appliquer ces pays, en particulier la subvention des produits agricoles, qui se

chiffre à environ 1 milliard de dollars EU par jour — soit cinq fois le total de l'APD. Les ministres appellent à une élimination rapide des subventions agricoles et à une réduction substantielle des droits douaniers et autres obstacles des pays avancés pour toutes les exportations des pays en développement — y compris un accès en franchise et non contingenté pour les pays les moins développés.

Les ministres soulignent que la participation effective des pays en développement au nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales est essentielle pour que tous les pays recueillent les fruits de la mondialisation. À cet égard, ils appellent le FMI et la Banque mondiale à jouer un rôle actif dans la coordination de l'assistance technique ayant trait au commerce et du renforcement des capacités.

Les ministres se félicitent du fait que l'Union européenne, les États-Unis et le Canada ont annoncé qu'ils allaient accroître leur aide publique au développement. Ils soulignent qu'il importe d'accélérer l'apport de cette aide, en particulier en faveur des pays les plus pauvres. Les ministres exhortent les pays développés qui ne l'ont pas encore fait à déployer des efforts tangibles pour porter l'APD à l'objectif de 0,7 % du PNB, car ce sera essentiel pour réduire de moitié la pauvreté d'ici 2015 et atteindre les autres objectifs de développement du Millénaire. Pour accroître l'efficacité de l'aide, il importe de réduire les «coûts de transaction» des prestations. Les ministres considèrent qu'il est essentiel que les bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux harmonisent leurs politiques et procédures, coordonnent les mécanismes de décaissement et de prestation de l'aide et mettent en place des «fonds communs» permettant d'apporter un soutien budgétaire direct non lié sur la base de programmes élaborés sous la direction du pays bénéficiaire. Les ministres saluent les efforts que la Banque mondiale déploie pour améliorer en ce sens la coordination avec les autres parties prenantes, bilatérales et multilatérales.

Les ministres soulignent qu'il est nécessaire d'explorer de nouvelles sources de financement du développement. Dans cette optique, ils appellent de nouveau à une application rapide du quatrième amendement des Statuts du FMI concernant une allocation spéciale et unique de DTS, et engagent vivement les pays qui ne l'ont pas encore fait à ratifier promptement le quatrième amendement. Les ministres appuient la proposition selon laquelle les pays avancés versent les DTS qui leur sont alloués à un fonds pour le développement international.

Les ministres appellent le FMI, la Banque mondiale, les organismes des Nations Unies et les bailleurs de



Mallam Adamu Ciroma, Ministre des finances du Nigéria et Président de la soixante-septième réunion du G-24.

Les ministres appuient fermement le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique, initiative qui a pour buts d'améliorer les perspectives de croissance du continent, de combattre la pauvreté et de rehausser la gestion des affaires publiques

Communiqué du G-24



fonds bilatéraux à collaborer plus étroitement à la mise au point de mécanismes visant à répondre à la demande d'assistance technique. Ils soulignent la nécessité impérieuse d'accroître et de mieux coordonner les activités d'assistance technique aux fins du renforcement des capacités. Les ministres notent avec satisfaction que la Banque mondiale a annoncé qu'elle contribuerait régulièrement au soutien des activités de recherche du Groupe des Vint-Quatre et appellent le FMI à appuyer ces activités dans la même mesure.

L'aide aux pays à faible revenu

Les ministres se félicitent des efforts visant à mieux coordonner l'assistance des bailleurs de fonds bilatéraux et des institutions financières internationales dans le contexte du dispositif des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté/cadre de développement intégré (DSRP/CDI), ce qui rehausse la cohérence et l'efficacité des politiques d'aide. Ils expriment également leur soutien aux efforts régionaux visant à renforcer les cadres de développement et à encourager les pays à prendre davantage en charge les stratégies et politiques de lutte contre la pauvreté. À cet égard, les ministres appuient fermement le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), initiative qui a pour buts d'améliorer les perspectives de croissance du continent, de combattre la pauvreté et de rehausser la gestion des affaires publiques, grâce notamment à un partenariat solide entre les États, le secteur privé et les autres parties prenantes au développement de l'Afrique.

Les ministres prennent note du récent réexamen des initiatives des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté/facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (DSRP/FRPC). Ils se félicitent de l'avalisation du dispositif des DSRP fondé sur une forte internalisation des programmes, une large participation des partenariats nationaux et internationaux renforcés. Ils appellent toutes les parties prenantes à relever les grands défis, à savoir : 1) la participation permanente des parties prenantes dans chaque pays à l'élaboration et au suivi des DSRP; 2) l'amélioration du contenu et de la mise en œuvre des DSRP; 3) l'alignement systématique des stratégies et de l'aide des donateurs sur les priorités et les cycles d'exécution budgétaire des pays bénéficiaires; et 4) l'amélioration du suivi et de l'évaluation de l'efficacité des stratégies de lutte contre la pauvreté. Le FMI et la Banque mondiale doivent redoubler d'efforts pour étudier les sources de croissance dans les pays à faible revenu et approfondir l'analyse systématique de l'impact des grands choix de politique générale sur la pauvreté et la situation sociale. Les ministres sont en faveur d'un échange de vues plus large et plus ouvert entre les autorités nationales et les services du FMI et de la Banque mondiale sur les options possibles et appellent à axer davantage les activités de recherche du FMI et de la Banque mondiale sur les questions qui revêtent un intérêt particulier pour les pays à faible revenu, notamment les ripostes à opposer aux chocs exogènes. Ils exhortent en outre le FMI et la Banque mondiale à continuer d'harmoniser leurs efforts pour éviter le chevauche-

ment de leurs activités et pour réduire au minimum les retards dans l'apport de leur aide.

Tout en saluant les progrès réalisés dans le cadre de l'initiative en faveur des PPTE, les ministres se déclarent déçus du fait qu'au bout de six ans, seuls cinq des trente-huit pays admissibles à un allègement de leur dette ont atteint le point d'achèvement et un certain nombre de créanciers n'assurent pas leur part de l'allègement. Le coût de ces retards se traduit par la non-matérialisation des espoirs des pays admissibles sur le plan de la croissance du PIB réel, des investissements, des emplois et de la réduction de la pauvreté. De plus, en raison de facteurs qui échappent à leur contrôle, en particulier du récent ralentissement de l'économie mondiale et de la baisse sensible des cours des matières premières, il se peut que de nombreux PPTE ne soient pas en mesure d'assurer la viabilité de leur dette au point d'achèvement dans le cadre des directives actuelles de l'initiative. Les ministres soulignent qu'il devrait y avoir une responsabilité partagée pour accélérer le processus : les PPTE doivent continuer de faire tout leur possible pour mener des politiques et réformes saines, au bénéfice de leur propre économie, tandis qu'il appartient au FMI, à la Banque mondiale et au reste de la communauté internationale de rationaliser et recentrer les conditions dont est assorti l'allègement de la dette, de faire preuve d'une plus grande souplesse et de fournir aux pays des ressources supplémentaires — en rehaussant le niveau d'assistance si nécessaire — ainsi qu'une plus grande assistance technique pour les aider à développer leurs capacités d'exécution.

Les ministres louent les pays qui se sont engagés à accorder des prêts pour assurer un financement adéquat des opérations de la FRPC pendant la période intérimaire et encouragent le FMI et la Banque mondiale à poursuivre l'examen de toutes les questions de financement de la FRPC et de l'initiative en faveur des PPTE.

Les pays admissibles au bénéfice de l'initiative PPTE qui sortent d'un conflit se heurtent à des difficultés particulières pour rétablir la paix et mener de saines politiques, en raison notamment de grands bouleversements intervenus dans leur dispositif institutionnel et leur infrastructure, de leur manque de moyens techniques et administratifs et du déplacement massif de leurs populations. Aussi les ministres soulignent-ils que, pour accélérer le processus d'allègement de la dette de ces pays, il convient de faire preuve de la plus grande souplesse afin d'aider ces pays à parvenir au point de décision, et le travail de reconstruction et de redressement effectué avec l'aide des organismes de l'ONU devrait être pris en compte en vue de déterminer dans quelle mesure ils ont rempli les conditions imposées pour pouvoir atteindre le point de décision. Ils se félicitent des contributions apportées par plusieurs pays pour financer l'aide d'urgence du FMI aux pays sortant d'un conflit, et ils encouragent les autres pays membres à prendre des engagements dans ce sens.

Éducation pour tous

Conscients du fait qu'une éducation primaire véritablement universelle est un impératif fondamental

pour la pérennité du développement humain et économique, les ministres saluent le partenariat constructif noué par la Banque mondiale avec l'UNESCO et les autres organismes compétents en vue d'assurer l'éducation primaire pour tous et d'abolir les disparités entre filles et garçons. Ils considèrent que les efforts nécessaires dans les pays en développement ayant un déficit éducatif doivent être soutenus par la Banque mondiale au moyen de l'assistance technique pour renforcer les capacités, des réexamens des dépenses publiques pour assurer l'emploi efficace des ressources, de l'amélioration des statistiques pour suivre convenablement les progrès éducatifs et de la catalyse d'un soutien budgétaire efficace et rapide au titre de l'initiative Éducation pour tous, le cas échéant.

Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

Les ministres réaffirment leur appui aux efforts nationaux et internationaux de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Ils soulignent cependant que le rôle du FMI et de la Banque mondiale doit correspondre à leur mission et à leurs domaines de compétence et qu'ils ne doivent pas s'impliquer dans l'application des lois. Il importe de tenir compte, dans l'évaluation de l'application de toutes normes internationalement acceptées, des capacités et du stade de développement financier de chaque pays. Toute participation du Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux (GAFI) aux évaluations que mènent le FMI et la Banque mondiale est assujettie au respect par le GAFI des principes des rapports sur l'observation des normes et codes (RONC), qui appellent à une démarche volontaire, concertée et uniforme. Un surcroît d'assistance technique est indispensable pour aider les pays en développement à renforcer leurs systèmes financiers et leur réglementation. Il importe qu'un nombre plus grand de pays en développement soient bien représentés au sein du GAFI et d'autres instances du même type.

Conditionnalité

Les ministres saluent les progrès accomplis, à l'initiative du Directeur général, dans le renforcement de l'internalisation des programmes de réforme et dans la rationalisation de la conditionnalité dont est assortie l'utilisation des ressources du FMI, laquelle sera ainsi davantage fondée sur les résultats pratiques, et non sur la réalisation d'objectifs intermédiaires ou d'actions préalables. Les pays en développement sont conscients de l'importance que revêtent la poursuite des progrès dans la stabilisation macroéconomique et la mise en place d'une réglementation et d'un contrôle efficaces de leur secteur financier. Les ministres soulignent cependant que le recentrage de la conditionnalité du FMI sur les mesures macroéconomiques et structurelles essentielles ne doit pas avoir pour conséquence de transférer à la Banque mondiale et aux banques régionales de développement l'imposition de certaines conditions, car

le poids de la conditionnalité resterait alors inchangé, ce qui compromettrait l'internalisation des programmes par le pays qui est indispensable à leur réussite.

Quotes-parts et allocation générale de DTS

Les ministres notent que le FMI a engagé des discussions sur la douzième révision générale des quotes-



parts, qui, selon eux, devrait donner lieu à une augmentation du volume total des ressources financières du FMI et renforcer ainsi son rôle dans la prévention et la résolution des crises. La révision devrait en outre avoir pour effet de relever la quote-part relative de l'ensemble des pays en développement et, partant, d'accroître le nombre des voix qui leur sont attribuées au FMI. Le nombre des voix de base devrait lui aussi être augmenté. Une meilleure représentation des pays en développement au sein des instances décisionnelles du FMI et de la Banque mondiale devrait faire partie intégrante de la nouvelle architecture financière internationale dans une économie mondiale globalisée. Elle témoignerait, entre autres, de l'augmentation de la part des pays en développement dans le commerce mondial et accroîtrait la responsabilisation et la représentativité de ces institutions. Les ministres renouvellent leur appel en faveur d'un renforcement de la capacité des pays membres africains de représenter avec plus de poids leurs intérêts au FMI et à la Banque mondiale.

Les ministres renouvellent leur appel en faveur d'une allocation générale de DTS face à la demande accrue de réserves — compte tenu notamment de l'instabilité plus grande des marchés de capitaux internationaux, qui entraîne une augmentation sensible des coûts d'acquisition et de détention des réserves. Ils rappellent que, en dépit des fortes fluctuations de la liquidité internationale, aucune décision en faveur d'une allocation générale de DTS n'a été prise au cours des 25 dernières années. ■

(De gauche à droite) : Wei Benhua et A. Shakour Shalaan, Administrateurs du FMI, avec Mahmoud Abdul-Eyoune, Gouverneur de la Banque centrale d'Égypte.

Conférence de presse des ministres des finances africains . . .

Le commerce et l'investissement direct étranger, clés du développement durable

Voici quelques extraits de la conférence de presse des ministres des finances et des gouverneurs de banque centrale du Groupe africain, tenue le 20 avril. Le Département des relations extérieures du FMI organise ce point de presse à chaque session des réunions de printemps et de l'Assemblée annuelle, depuis bientôt quatre ans, pour donner la parole aux représentants des pays d'Afrique sur les questions qui se posent au continent. Les ministres ont également rencontré les dirigeants du FMI et de la Banque mondiale. Ont pris part à ce point de presse, Daudi Ballali, Gouverneur de la Banque centrale de Tanzanie, Paul Bouabré, Ministre des finances de la Côte d'Ivoire, Emmanuel Kasonde, Ministre des finances de la Zambie, Yaw Osafo-Maafa, Ministre des finances et de l'économie du Ghana, et Jean-Claude Masangu Mulongo, Gouverneur de la Banque centrale de la République démocratique du Congo.

QUESTION : Dans les conditions actuelles, les objectifs de développement du Millénaire ne semblent pas en passe d'être atteints en 2015. Au début de ces réunions, James Wolfensohn, Président de la Banque mondiale, a fait des propositions concrètes sur l'un des objectifs : l'éducation primaire univer-

Certains parmi nous y sont parvenus, il n'y a donc pas de raison que les autres n'en fassent pas autant.

Mais il ne suffit pas de renforcer ce cadre. Chaque pays africain doit examiner attentivement les secteurs économiques essentiels et appliquer les réformes structurelles pour se doter d'un cadre réglementaire suffisamment souple pour générer la croissance et la prospérité. Si nous remplissons ces deux conditions, je pense que nous aurons créé les conditions propices à la création de richesse dans nos pays. Mais il faut faire davantage pour éradiquer la pauvreté.

Pour obtenir des résultats significatifs et durables, les économies développées doivent contribuer à relever les niveaux de revenu des pays africains. L'aide publique au développement (APD) en est certes un élément non négligeable, mais elle ne peut à elle seule susciter le développement durable dont l'Afrique a besoin. Dans le contexte de la mondialisation, les exportations des pays africains doivent bénéficier d'un meilleur accès aux grands marchés de l'Europe et des États-Unis.

Par ailleurs, il est inacceptable que l'Afrique soit marginalisée et ne puisse pas avoir sa part de l'investissement étranger. En appliquant les réformes structurelles et en renforçant le cadre macroéconomique, nous créerons les conditions nécessaires pour attirer les capitaux.

QUESTION : La réunion a offert aux pays développés une plateforme pour réitérer leur engagement à augmenter les flux d'aide et s'en prévaloir, tout en reprochant aux pays en développement de ne pas ouvrir assez vite leurs marchés au commerce. Mais M. Wolfensohn a déclaré, pas plus tard qu'hier, que les pays développés consacrent chaque année 50 milliards de dollars à l'APD, et près de 350 milliards de dollars à la protection de leurs marchés intérieurs. Considérez-vous que les pays riches font preuve d'hypocrisie?

M. OSAFO-MAAFO : Les chiffres que vous citez soulignent l'importance du commerce et le fait que l'amélioration de l'accès des exportations des pays africains est indispensable à notre développement. Prenons le cas du cacao produit par le Ghana. Nos exportations de fèves entrent sur le marché européen en franchise. Mais dès qu'il s'agit de beurre de cacao ou de chocolat, des droits de douane nous sont imposés. Il est évident que ces politiques commerciales discriminatoires n'aident pas le Ghana à développer son industrie de transformation, et c'est une injustice qu'il faut corriger. Les discus-



À la tribune (de gauche à droite) : Daudi Ballali, Jean-Claude Masangu Mulongo, Yaw Osafo-Maafa, Lucie Mboto Fouda (Attachée de presse au FMI), Paul Bouabré et Emmanuel Kasonde.

selle. Il a aussi déclaré que la Banque, en particulier, devrait repenser ses méthodes de manière à mesurer l'impact des actions de développement par rapport aux objectifs du Millénaire, et non plus en fonction d'objectifs limités aux projets. À votre avis, que faut-il faire pour combler le retard et progresser dans la réalisation des objectifs du Millénaire?

M. BOUABRÉ : Pour nous Africains, la lutte contre la pauvreté est cruciale. Pour combattre la pauvreté, nos économies doivent créer de la richesse. Nous devons appliquer toutes les mesures requises pour améliorer le cadre macroéconomique de nos pays.

sions de Monterrey ont clairement montré qu'il faut accorder à l'Afrique un traitement commercial équitable, ce à quoi vient s'ajouter l'accroissement de l'aide.

Cette question touche aussi à l'investissement direct étranger, élément clé de l'acquisition des moyens technologiques propices au développement des capacités de transformation nécessaire pour accroître la valeur ajoutée de nos produits et les rendre compétitifs. L'aide n'est pas le moyen d'acquiescer ces technologies. La communauté internationale, dans son ensemble, doit agir en faveur de l'adoption de mesures et de réformes propres à augmenter les flux d'investissement direct étranger vers l'Afrique, suivies de politiques commerciales équitables.

QUESTION : Pensez-vous que la dynamique de la renaissance de l'Afrique a été totalement éclipsée par le conflit du Moyen-Orient et la lutte contre le terrorisme, l'attention étant davantage tournée vers la reconstruction de l'Afghanistan et le Moyen-Orient?

M. MASANGU MULONGO : Il est évident que les sujets de préoccupation sont nombreux à l'heure actuelle, et que l'intérêt porté à l'Afghanistan et au Moyen-Orient a pris le pas sur l'attention portée à l'Afrique ou à d'autres régions.

Mais ceci ne doit pas nous décourager. Nous savons ce que nous avons à faire et nous nous attelons à la tâche. Il nous appartient aussi de faire valoir à l'échelle internationale nos forces, nos atouts, ainsi que notre potentiel d'attrait de l'investissement direct étranger. Cette conférence de presse est pour nous l'occasion de le faire; c'est en effet la quatrième année d'affilée qu'elle a lieu dans le cadre des réunions de printemps, pour permettre aux responsables financiers africains d'aborder les sujets qui préoccupent l'Afrique dans le contexte économique mondial.

QUESTION : Comment répondez-vous aux critiques des manifestants qui soutiennent que le FMI et la Banque mondiale sont les «pires ennemis» de tous les pauvres du monde?

M. OSAFO-MAAFO : Je pense que c'est une bonne chose que les gens soient libres d'exprimer leurs opinions haut et fort. Il est bien évident que ces manifestants sont pleins de bonnes intentions et qu'ils ne sont pas insensibles à la misère que l'on voit partout dans le monde, et plus particulièrement en Afrique. Nous luttons contre la pauvreté, mais la

question est de savoir à quelle vitesse nous progressons dans ce sens? Je considère, pour ma part, que nous devons prendre ces manifestations au sérieux parce qu'elles appellent notre conscience et notre attention sur la réalité de la pauvreté. Ceci dit, les manifestants ne sont peut-être pas tout à fait conscients de toutes les actions qui sont menées sur le terrain par le FMI et la Banque mondiale pour faire reculer la pauvreté. Il nous faut donc mieux informer l'opinion des progrès qui sont accomplis. Mais, sur le fond, ils nous adressent un message très clair : nous devons faire reculer davantage la pauvreté et plus vite.

M. KASONDE : Je voudrais ajouter à l'adresse des manifestants que la situation serait plus grave sans le FMI et la Banque mondiale; je voudrais que les manifestants aient une attitude plus constructive. Nous sommes à leur écoute : qu'ils nous proposent d'autres moyens d'améliorer l'architecture financière internationale. Nous ne sommes pas insensibles aux messages que véhiculent leurs pancartes, et nous sommes tous des êtres pensants. ■

Utilisation des ressources du FMI (Millions de DTS)

	Mars 2002	Janvier-mars 2002	Janvier-mars 2001
Compte des ressources générales	150,00	7.909,22	3.499,58
Accords de confirmation	150,00	7.633,98	3.440,78
FRS	0,00	0,00	2.349,57
Accords élargis de crédit	0,00	275,24	58,80
MFC	0,00	0,00	0,00
FRPC	65,42	116,13	167,29
Total	215,42	8.025,35	3.666,87

FRS = facilité de réserve supplémentaire
MFC = mécanisme de financement compensatoire
FRPC = facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance
Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des composantes.

Source : FMI, Département de la trésorerie.

Principaux taux du FMI

Semaine commençant le	Taux d'intérêt du DTS	Taux de rémunération	Taux de commission
15 avril	2,27	2,27	2,67
22 avril	2,27	2,27	2,67
29 avril	2,28	2,28	2,68

Le taux d'intérêt du DTS et le taux de rémunération des avoirs correspondent à une moyenne pondérée des taux d'intérêt d'instruments à court terme émis sur les marchés monétaires des cinq pays dont les monnaies composent le panier de calcul du DTS. Le taux de rémunération des avoirs est le taux de rendement de la position rémunérée des États membres dans la tranche de réserve. Le taux de commission correspond à un pourcentage du taux du DTS et représente le coût d'utilisation des ressources du FMI. Les trois taux sont calculés le vendredi et appliqués la semaine suivante. Les taux de rémunération et de commission de base sont ajustés en fonction des arrangements conclus au titre de la répartition des charges. Pour connaître les derniers taux, appeler le (202) 623-7171, ou se reporter au site du FMI : www.imf.org/cgi-shl/bur.pl?2002.

Des informations générales sur les finances, y compris ces taux, sont disponibles à www.imf.org/external/fin.htm.

Source : Département de la trésorerie.

Je voudrais ajouter à l'adresse des manifestants que la situation serait plus grave sans le FMI et la Banque mondiale.

Emmanuel Kasonde



Photographies : Denio Zara, Padraic Hughes, Pedro Márquez et Michael Spilotro (FMI); Staton R. Winter (AFP), pages 138 et 139.

Des avancées économiques sont essentielles pour faire reculer la pauvreté et promouvoir la paix et la sécurité dans la région.

Banque mondiale, BAsD, BERD et FMI



Faire reculer la pauvreté et stimuler la croissance dans sept pays de la CEI

Voici le texte du communiqué conjoint publié le 20 avril par la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement (BAsD), la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) et le FMI.

Réunis à Washington, les ministres ont exprimé leur soutien à une initiative visant à aider les sept pays à faible revenu de la Communauté des États indépendants (CEI-7) — Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Moldova, Ouzbékistan, République kirghize et Tadjikistan — à stimuler la lutte contre la pauvreté et la croissance économique, tout en veillant à la viabilité de leur situation budgétaire et de leur dette extérieure. Parrainée par la Banque mondiale, le FMI, la BAsD et la BERD, cette initiative vise à permettre à ces pays de renforcer et de mieux internaliser les actions de développement et de réforme. Pour sa part, la communauté internationale est prête à soutenir les pays qui appliquent de vigoureuses politiques de réforme.

L'idée de l'initiative a été lancée pour la première fois dans le cadre d'un séminaire organisé par les autorités britanniques à Londres les 21 et 22 février, avec le parrainage conjoint de la Banque mondiale, du FMI, de la BAsD et de la BERD. Ont également pris part aux travaux des représentants des sept pays concernés, des pays créanciers et des institutions internationales.

Historique

Après l'éclatement de l'Union soviétique, les sept pays de la CEI ont été confrontés à un triple défi : créer de nouveaux États, les doter d'institutions démocratiques et d'une économie de marché. Au cours de la dernière décennie, la plupart de ces pays ont accompli des progrès remarquables sur les trois fronts, mais beaucoup reste à faire, et les niveaux de vie se sont considérablement dégradés.

Avec le recul, ces sept pays de la CEI et la communauté internationale ont sous-estimé l'impact du démantèlement du bloc soviétique et la complexité des problèmes inhérents à leur transition. Les stratégies de réforme ont été parfois inappropriées ou mal appliquées. Suite à l'effondrement économique qui en a résulté, près de 20 millions de personnes continuent de vivre dans une extrême pauvreté. Les avancées économiques sont essentielles pour faire reculer cette pauvreté et promouvoir la paix et la sécurité dans la région.

Rôle des participants

Ce sont les pays eux-mêmes qui détiennent la clé de la résolution de ces problèmes. L'initiative appelle néanmoins la communauté internationale à leur apporter un appui ferme pour les aider à créer les conditions propices à la croissance, à la réduction de la pauvreté et à la viabilité de la dette, par le biais des institutions

internationales et régionales comme par des actions bilatérales.

Chaque pays est certes confronté à des problèmes spécifiques mais ils présentent des caractéristiques communes. L'initiative invite chaque pays à :

- Promouvoir des réformes politiques et institutionnelles plus cohérentes et avec plus de détermination, dans le cadre de stratégies de réduction de la pauvreté fondées sur un réel processus participatif.
 - Renforcer les capacités des gouvernements, les rendre davantage comptables de leur action et combattre la corruption.
 - Veiller à la stabilité macroéconomique, promouvoir la transparence des finances publiques, renforcer la collecte des impôts et prendre des mesures appropriées (notamment en matière de gestion de la dette) afin d'assurer la viabilité de la dette.
 - Mettre en œuvre des réformes structurelles propices à la croissance, y compris celle du secteur de l'énergie (établissement d'une comptabilité séparée, d'une tarification reflétant les coûts et l'élimination des arriérés et des règlements en nature), maintenir des régimes de commerce ouverts et créer un climat propice à l'investissement pour stimuler la croissance des PME.
 - Orienter les maigres ressources disponibles vers les secteurs sociaux prioritaires et les dispositifs de protection sociale par l'attribution de crédits aux services de santé et d'éducation et en agissant dès maintenant pour lutter contre le VIH/SIDA, la tuberculose, le paludisme, le trafic et l'usage de stupéfiants.
 - Agir en concertation entre voisins, avec le soutien de la communauté internationale pour résoudre les conflits et promouvoir la coopération régionale, en particulier dans les domaines du commerce et du transport, de l'eau et de l'énergie.
- Le rôle des partenaires commerciaux et de développement et des créanciers consistera à soutenir ceux des sept pays de la CEI qui appliquent les réformes avec détermination. Ce soutien prendra les formes suivantes :
- Assistance financière concessionnelle accrue assortie d'une restructuration ou d'un allègement de dette, le cas échéant, à l'appui de vigoureux programmes de réforme pour assurer la bonne exploitation des ressources.
 - Accroissement de l'accès de ces pays aux marchés des pays industrialisés et promotion de l'investissement direct.
 - Amélioration de la coordination entre organismes de coopération, ancrage de leurs interventions sur les programmes nationaux de réduction de la pauvreté.
 - Renforcement de l'appui des institutions internationales et régionales par des actions d'assistance tech-

nique, des conseils de politique et une aide financière concessionnelle (y compris des dons) pour épauler les efforts de réforme des sept pays de la CEI.

Étapes à venir

Pour l'avenir, l'initiative prévoit le renforcement des réformes engagées par les pays dans un environnement de visibilité internationale accrue et de coopération régionale plus étroite fondée sur des actions de partena-

riat, et un appui international aux pays qui appliquent une politique appropriée. Ce communiqué de presse et la déclaration entérinée par les ministres seront affichés sur les sites Internet des quatre institutions qui ont parrainé la conférence. (Voir www.imf.org pour le texte intégral de la déclaration; le site de la Banque mondiale www.worldbank.org/cis7 présente des documents de référence ainsi que la traduction en russe du communiqué et de la déclaration.) ■

Accords du FMI au 31 mars 2002

Pays membre	Date de l'accord	Date d'expiration	Total approuvé	Solde non tiré
(Millions de DTS)				
Accords de confirmation				
Argentine ¹	10 mars 2000	9 mars 2003	16.936,80	7.180,49
Bésil ¹	14 sept. 2001	13 déc. 2002	12.144,40	8.468,82
Bulgarie	27 févr. 2002	26 févr. 2004	240,00	208,00
Croatie	19 mars 2001	18 mai 2002	200,00	200,00
Gabon	23 oct. 2000	22 avr. 2002	92,58	79,36
Lettonie	20 avr. 2001	19 déc. 2002	33,00	33,00
Lituanie	30 août 2001	29 mars 2003	86,52	86,52
Pérou	1 ^{er} févr. 2002	29 févr. 2004	255,00	255,00
Roumanie	31 oct. 2001	29 avr. 2003	300,00	248,00
Serbie/Monténégro	11 juin 2001	31 mai 2002	200,00	50,00
Sri Lanka	20 avr. 2001	19 juin 2002	200,00	96,65
Turquie ¹	4 févr. 2002	31 déc. 2004	12.821,20	5.494,80
Total			43.509,50	22.400,64
Accords élargis de crédit				
Colombie	20 déc. 1999	19 déc. 2002	1.957,00	1.957,00
Indonésie	4 févr. 2000	31 déc. 2003	3.638,00	2.201,96
Jordanie	15 avr. 1999	14 avr. 2002	127,88	60,89
Ukraine	4 sept. 1998	3 sept. 2002	1.919,95	726,95
Total			7.642,83	4.946,80
Accords FRPC				
Arménie	23 mai 2001	22 mai 2004	69,00	59,00
Azerbaïdjan	6 juil. 2001	5 juil. 2004	80,45	64,35
Bénin	17 juil. 2000	16 juil. 2003	27,00	12,12
Bolivie	18 sept. 1998	7 juil. 2002	100,96	37,10
Burkina Faso	10 sept. 1999	9 sept. 2002	39,12	11,17
Cambodge	22 oct. 1999	28 févr. 2003	58,50	16,72
Cameroun	21 déc. 2000	20 déc. 2003	111,42	63,66
Côte d'Ivoire	29 mars 2002	27 mars 2005	292,68	292,68
Djibouti	18 oct. 1999	17 oct. 2002	19,08	10,00
Éthiopie	22 mars 2001	21 mars 2004	100,28	65,52
Géorgie	12 janv. 2001	11 janv. 2004	108,00	81,00
Ghana	3 mai 1999	30 nov. 2002	228,80	52,58
Guinée	2 mai 2001	1 ^{er} mai 2004	64,26	51,41
Guinée-Bissau	15 déc. 2000	14 déc. 2003	14,20	9,12
Honduras	26 mars 1999	31 déc. 2002	156,75	48,45
Kenya	4 août 2000	3 août 2003	190,00	156,40
Lesotho	9 mars 2001	8 mars 2004	24,50	14,00
Madagascar	1 ^{er} mars 2001	29 févr. 2004	79,43	56,74
Malawi	21 déc. 2000	20 déc. 2003	45,11	38,67
Mali	6 août 1999	5 août 2003	51,32	19,65
Mauritanie	21 juil. 1999	20 juil. 2002	42,49	12,14
Moldova	21 déc. 2000	20 déc. 2003	110,88	92,40
Mongolie	28 sept. 2001	27 sept. 2004	28,49	24,42
Mozambique	28 juin 1999	27 juin 2002	87,20	25,20
Niger	22 déc. 2000	21 déc. 2003	59,20	33,82
Pakistan	6 déc. 2001	5 déc. 2004	1.033,70	947,54
République dém. pop. lao	25 avr. 2001	24 avr. 2004	31,70	22,64
République kirghize	6 déc. 2001	5 déc. 2004	73,40	61,68
Rwanda	24 juin 1998	30 avr. 2002	71,40	9,52
São Tomé-et-Principe	28 avr. 2000	27 avr. 2003	6,66	4,76
Sénégal	20 avr. 1998	19 avr. 2002	107,01	19,54
Sierra Leone	26 sept. 2001	25 sept. 2004	130,84	74,67
Tanzanie	4 avr. 2000	3 avr. 2003	135,00	55,00
Tchad	7 janv. 2000	6 janv. 2003	47,60	18,40
Vietnam	13 avr. 2001	12 avr. 2004	290,00	207,20
Zambie	25 mars 1999	28 mars 2003	254,45	149,63
Total			4.370,88	2.918,90
Total général			55.523,21	30.266,34

¹Y compris les montants au titre de la facilité de réserve supplémentaire.

FRPC = facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance.

Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des composantes.

Source : FMI, Département de la trésorerie.

Les accords au titre du mécanisme élargi de crédit (MEDC) visent à corriger les difficultés de balance des paiements dues à des problèmes structurels.

Le FMI approuve un tirage de 1 milliard de dollars en faveur de la Turquie

La Turquie s'emploie à remettre son économie sur les rails après des décennies de résultats médiocres et de remédier aux profonds problèmes structurels qui continuent de freiner sa croissance. Ces problèmes sont au cœur des actions de réforme engagées dans le cadre d'un programme triennal au titre d'un accord de confirmation d'un montant de 12,8 milliards de DTS (16 milliards de dollars environ), approuvé le 4 février. Le Conseil d'administration du FMI a achevé la première revue des résultats économiques de la Turquie dans le cadre du crédit de confirmation, le 15 avril, ce qui autorise les autorités turques à effectuer immédiatement un retrait à concurrence de 867,6 millions de DTS (soit 1 milliard de dollars environ).

Après la discussion, Anne Krueger, Première Directrice générale adjointe et Présidente par intérim du Conseil d'administration a fait la déclaration suivante : «Les autorités turques ont accompli des progrès considérables dans la mise en œuvre de leur ambitieux programme de réforme économique. Par le passé, le manque de discipline financière et les faiblesses structurelles n'ont pas permis à la Turquie de réaliser tout son potentiel économique et contribué à créer un climat de croissance et d'inflation extrêmement volatiles sur plusieurs décennies. Le programme vise à remédier à ces faiblesses et devrait permettre de réduire la vulnérabilité de l'économie turque aux chocs. Il constitue un nouveau pas décisif contre l'interventionnisme de l'État et devrait ouvrir la voie à des résultats économiques plus cohérents à l'avenir.

«À cet égard, la dynamique d'ajustement macro-économique et de réforme structurelle que les autorités ont maintenue depuis l'automne dernier est encourageante. Leurs efforts ont été récompensés par la diminution sensible des taux d'intérêt, le renforcement de la balance des paiements induisant l'appréciation de la livre turque et la baisse de l'inflation et des attentes inflationnistes. En marge de cette évolution positive subsistent toutefois des risques d'inversion. En particulier, l'avènement et la vigueur de la reprise de la production restent encore incertains, et les marchés financiers sont conscients de l'éventualité de nouveaux chocs. La stricte mise en application du programme avec l'appui indéfectible de la coalition gouvernementale est indispensable pour que l'économie turque renoue durablement avec la croissance.

«La gestion des finances publiques maintient le bon cap, mais la stricte exécution budgétaire doit être poursuivie pour ramener la dette à un niveau viable. Les autorités sont certes résolument attachées à la réalisation de l'objectif d'excédent primaire du secteur public de 6,5 % du PIB en 2002, mais elles ne doivent pas perdre de vue que des risques de dérapage existent et se tenir prêtes à prendre les mesures correctrices qui s'imposeraient pour atteindre cet objectif.

«Pour pérenniser les objectifs budgétaires généraux, leur réalisation devra reposer sur des réformes décisives de la fonction publique et des mécanismes budgétaires. À cet égard, les efforts réalisés pour améliorer la gestion des dépenses, rationaliser la fiscalité et renforcer l'administration des contributions sont encourageants. En matière de dépenses, une estimation crédible des sureffectifs dans les entreprises publiques à vocation économique est nécessaire pour jeter les bases des réductions d'effectifs qui s'imposent.

«La politique monétaire est plus à même de promouvoir la désinflation et de renforcer la confiance. L'un des moyens d'y parvenir est de passer au ciblage de l'inflation qui est de nature à ancrer les attentes inflationnistes. L'évolution récente de l'inflation est, de ce point de vue, encourageante. S'agissant de la gestion des réserves, les efforts des autorités visant à mettre à profit les résultats de balance des paiements plus favorables que prévu pour accroître les réserves de change au moyen d'achats de devises par adjudication annoncés à l'avance sont opportuns et de nature à renforcer la confiance. D'autres avancées sont nécessaires quant aux marchés monétaire et de change pour assurer un fonctionnement plus harmonieux du régime de change flottant. Il convient de saluer l'intention des autorités d'abaisser les impôts discrétionnaires et de réformer le système des réserves obligatoires. La banque centrale a fait des progrès notables pour accroître la transparence, notamment par les améliorations apportées à la communication des données financières, aux contrôles internes et aux procédures d'audit externe.

«D'autres progrès sont nécessaires dans le domaine structurel. Les avancées de la réforme du secteur bancaire, notamment la mise en œuvre du plan de recapitalisation, sont les bienvenues, mais il y a lieu d'accélérer la restructuration de la dette des entreprises. Pour l'avenir, l'intégrité et la transparence du processus de recapitalisation des établissements bancaires ainsi que l'indépendance des organismes turcs de régulation doivent être préservées. Il convient aussi de donner un nouvel élan aux privatisations, maintenant que les conditions du marché sont plus favorables; le gouvernement devrait faire preuve de sa détermination à corriger les lacunes du climat de l'investissement et à améliorer la gouvernance.» ■

Le texte intégral de la note d'information n° 02/32 du FMI est disponible sur le site www.imf.org. Est aussi disponible la note d'information au public n° 02/46, «Le FMI achève les consultations de 2002 au titre de l'article IV avec la Turquie».

Le cap des politiques macroéconomiques a été maintenu et le gouvernement a poursuivi les réformes structurelles.

Anne Krueger

Téléconférence avec la presse turque . . .

Le programme de la Turquie vise à affermir la confiance et à doper la croissance

Le 16 avril, Michael Deppler, Directeur du Département Europe I du FMI, a tenu une téléconférence de presse sur l'examen de la situation économique de la Turquie par le Conseil d'administration et l'approbation d'un crédit de 1 milliard de dollars dans le cadre de l'accord de confirmation. Voici quelques extraits de cette téléconférence.

QUESTION : Le Conseil d'administration du FMI a insisté sur la nécessité d'une «stricte mise en application du programme avec l'appui indéfectible de la coalition gouvernementale». Quelles sont les craintes du FMI à cet égard?

M. DEPPLER : L'évocation d'une stricte mise en application du programme n'est pas nouvelle et n'a rien à voir avec la situation actuelle. Nous sommes entrés dans une phase du programme dans laquelle les aspects structurels revêtent une très grande importance, contrairement aux aspects macroéconomiques. Je tiens à souligner que les aspects structurels étaient bien présents par le passé, ce qui nous a permis de retomber sur nos pieds. C'est ce que le FMI souhaite perpétuer.

QUESTION : Le Conseil d'administration craint-il que le taux de croissance visé pour l'année ne soit pas atteint?

M. DEPPLER : Les services du FMI sont assez clairs et je pense que le Conseil est d'avis qu'à l'heure actuelle des risques d'inversion pèsent sur l'objectif de croissance. Les chiffres de la production pour le quatrième trimestre 2001 ont été plus faibles que prévu; l'objectif de 3 % pour cette année demeure réalisable, mais apparaît plus ambitieux qu'auparavant. Le programme qui nous concerne est de nature à rétablir la confiance, ce qui permet de jeter les bases de la croissance maintenant et pour l'avenir. Mais je vois une amorce du retour de la confiance, comme en attestent les marchés financiers. Nous le voyons aussi poindre dans certaines attentes des consommateurs où les choses sont stabilisées, et nous avons des raisons de nous attendre à des améliorations à terme.

QUESTION : Le marché exprime des craintes à l'égard de la croissance et de l'éventualité que la Turquie tombe dans une sorte de piège à l'instar de l'Argentine. Avez-vous réfléchi de votre côté à des mesures de relance pour éviter cet écueil?

M. DEPPLER : Pas du tout. Le Vice-Premier Ministre, Devlet Bahçeli, a prononcé il y a quelques semaines un discours sur les erreurs du passé, dans lequel il évoquait notamment les formules populistes du genre mesures de relance et exploitation de l'inflation. Il avait tout à fait raison. Ce dont la Turquie a véritablement besoin, c'est de revenir à des paramètres fondamentaux sains et de rétablir la confiance. La faiblesse de

l'année dernière est liée à l'effondrement de la confiance. Les consommateurs se sont mis à épargner à tout va. Avec le rétablissement de la confiance, on s'attend à l'amorce d'une sorte de reprise endogène.

Pour la dynamique de viabilité de la dette, ce qui importe au plus haut point, ce sont les taux d'intérêt réels, plus que le taux de croissance. Les taux d'intérêt réels ont été divisés par deux, en l'espace de six ou neuf mois. En termes de viabilité sous-jacente de la dette, nous sommes à mille lieux du point de départ.

QUESTION : Si l'objectif de croissance de 3 % pour cette année est un peu plus ambitieux que d'ordinaire, et que vous observez un retour de la confiance, où situez-vous le véritable redémarrage de la croissance?

M. DEPPLER : Sans aucune hésitation, dans le courant de cette année. Le chiffre de 3 % est pour l'année entière, ce qui, vous en conviendrez aisément, est largement déterminé par l'évolution de la situation à la fin de l'année 2001. Nous prévoyons par exemple 4 % au quatrième trimestre, par rapport à la même période de l'année précédente. Nous entrevoyons, à l'évidence, un taux de croissance supérieur à 3 % en 2002.

QUESTION : Le Premier Ministre turc a récemment déclaré que le gouvernement avait accordé, à la demande du FMI, une trop grande autonomie à certains organismes publics indépendants.

M. DEPPLER : La Turquie est en voie de transition vers de nouvelles structures institutionnelles. Certains changements et des innovations doivent être intégrés. Mais le Conseil d'administration du FMI, qui a été très clair à ce sujet, a indiqué qu'à l'avenir l'intégrité et la transparence du processus de recapitalisation des banques et l'indépendance des organismes régulateurs devaient être préservées.

QUESTION : Y a-t-il des risques de chocs régionaux ou externes plus violents à l'avenir?

M. DEPPLER : Les grandes tendances montrent qu'il y a un risque de choc régional. Mais nous en sommes à présent à des politiques autrement plus résistantes aux chocs. Le système bancaire et le régime de change en particulier offrent une structure beaucoup plus résistante. Nous devons par conséquent garder un œil sur l'éventualité de chocs régionaux, mais je ne suis pas particulièrement inquiet qu'ils aient un effet dévastateur.

QUESTION : Le gouvernement turc fait-il preuve de réticence pour réduire la taille du secteur public?

M. DEPPLER : Non. Il suffit de regarder la formulation de la nouvelle lettre d'intention. Il s'agit de chiffres importants, de l'ordre de 10 % des effectifs des entreprises publiques, mais le but est de privilégier les départs volontaires. ■



M. Deppler : «Nous entrevoyons, à l'évidence, un taux de croissance supérieur à 3 % en 2002.»

Embellie des perspectives, à mesure que le redressement de l'activité s'affermi

Les signes d'une inversion du ralentissement économique, qui a débuté au milieu de l'année 2000, et d'une amorce de reprise de l'activité sont de plus en plus évidents, selon l'édition d'avril 2002 des *Perspectives de l'économie mondiale*, présentée lors d'une conférence de presse le 18 avril. Kenneth Rogoff, Conseiller économique et Directeur du Département des études, a déclaré que le FMI prévoit une croissance de la production de 2,8 % à l'échelle mondiale en 2002, puis de 4 % en 2003. Le redressement de l'activité sera tiré, selon les prévisions, par les États-Unis, dont le PIB devrait afficher un taux de croissance de 2,3 % en 2002 et de 3,4 % en 2003 (voir tableau ci-dessous).

En Europe, le fléchissement de la croissance n'a pas été aussi prononcé l'année dernière qu'aux

Les projections relatives à l'inflation s'établissent au plus bas niveau historique, conséquence du récent ralentissement comme de la crédibilité accrue des politiques mises en œuvre. Les prévisions pour les économies avancées se situent à 1,3 % pour 2002 — niveau le plus bas jamais enregistré — et à 1,8 % pour 2003. En ce qui concerne les pays en développement, elle se situe aussi à son plus bas niveau, 5,8 % en 2002 (à peine supérieur à 5,7 % enregistré en 2001), avant de tomber à 5,1 % en 2003.

Ralentissement ou récession?

Lorsque la question a été posée au point de presse tenu à la parution des *Perspectives* en octobre 2001, le FMI n'avait pas pris position. Mais après avoir observé la croissance de la production par

habitant et plusieurs autres variables comme le commerce international et la production industrielle, la dernière édition des *Perspectives* conclut que, si le monde a été en proie à des récessions en 1975, 1982 et 1991, ce ne fut pas le cas en 2001, même s'il s'en est fallu de peu. «Ce n'est peut-être qu'une simple question sémantique de dire qu'il s'est agi de la récession mondiale la plus modérée ou du ralentissement le plus marqué de ces dernières années, qui n'a toutefois pas atteint le degré d'une récession à proprement parler.»

Confronté au même dilemme, a poursuivi M. Rogoff, le Bureau américain de recherche économique a décidé d'appeler récession le ralentissement de l'activité aux États-Unis. À l'évidence, la situation observée aux États-Unis a présenté toutes les caractéristiques d'une récession de l'emploi plutôt que celles d'une récession à part entière. La croissance de l'emploi a été

négative sur plusieurs trimestres, mais la productivité s'étant étonnamment bien tenue — le même nombre de travailleurs produisant plus —, la production n'a diminué que durant un trimestre en 2001. Cet élément positif a conduit les services du FMI à conclure au bien-fondé de l'analyse optimiste des *Perspectives* d'octobre 2001 sur la croissance de la productivité induite par la révolution informatique.

Les principaux risques

Si les perspectives sont bonnes, les décideurs doivent néanmoins observer avec vigilance plusieurs facteurs potentiels de risque.

La croissance aux États-Unis, moteur de la reprise mondiale

(Variations annuelles en pourcentage)

			Projections actuelles		Écart par rapport aux projections de décembre 2001 ¹	
	2000	2001	2002	2003	2001	2002
Production mondiale	4,7	2,5	2,8	4,0	0,1	0,4
Économies avancées	3,9	1,2	1,7	3,0	0,1	0,8
États-Unis	4,1	1,2	2,3	3,4	0,2	1,6
Japon	2,2	-0,4	-1,0	0,8	—	—
Union européenne	3,4	1,7	1,5	2,9	—	0,2
Nouvelles économies industrielles d'Asie	8,5	0,8	3,6	5,1	0,4	1,6
Pays en développement	5,7	4,0	4,3	5,5	-0,1	-0,2
Afrique	3,0	3,7	3,4	4,2	0,1	-0,2
Asie	6,7	5,6	5,9	6,4	—	0,2
Moyen-Orient et Turquie ²	5,8	2,1	3,3	4,5	-0,1	-0,7
Hémisphère occidental	4,0	0,7	0,7	3,7	-0,3	-1,0
Volume du commerce mondial (biens et services)	12,4	-0,2	2,5	6,6	-1,2	0,3
Pétrole³	57,0	-14,0	-5,3	-4,4	—	18,4

Note : On suppose que les taux de change effectifs restent, en valeur réelle, aux niveaux observés entre le 11 février et le 11 mars 2002.

¹ Calculé en utilisant la parité de pouvoir d'achat (PPA) révisée.

² Y compris Malte.

³ Moyenne non pondérée des prix du marché du disponible des bruts U.K. Brent, Dubaï et West Texas Intermediate. Le prix moyen du pétrole en l'an 2001 était de 24,28 dollars le baril; hypothèse pour 2002 : 23 dollars le baril, et pour 2003 : 22 dollars le baril.

Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*, avril 2002.

États-Unis, et la politique adoptée en réaction à la situation a été moins vigoureuse; on peut donc s'attendre au redressement de la croissance un peu plus tard. Au sein de l'Union européenne, elle devrait atteindre 1,5 % en 2002 et 2,9 % en 2003. La reprise au Japon devrait, selon les projections, être plus faible et plus fragile, avec un nouveau recul de la production de 1,0 % au total en 2002, qui remontera à 0,8 % en 2003. M. Rogoff signale que la croissance démographique aux États-Unis est légèrement supérieure à celle de l'Europe et du Japon, ce qui explique que les projections de croissance de la production par habitant présentent une moindre différence que les chiffres bruts.

Les déséquilibres mondiaux. Ce sont les plus gros risques, notamment la persistance du déficit extérieur courant des États-Unis (conjugué au faible taux d'épargne des ménages) et des excédents de plusieurs autres grandes économies. Comme on s'attend à ce que les États-Unis soient le moteur de la reprise économique mondiale, ce déficit pourrait se creuser. Il est certes tiré en partie par la forte croissance de la productivité aux États-Unis par rapport au reste du monde, mais il demeure un grave sujet de préoccupation, parce qu'une correction brutale des déséquilibres extérieurs courants sous l'effet de l'inversion des flux de capitaux pourrait imposer un important réalignement des taux de change. M. Rogoff souligne que le déficit extérieur courant des États-Unis est un problème de dimension planétaire qu'une croissance plus vigoureuse dans d'autres pays industrialisés contribuerait à résoudre.

Interrogé sur la contradiction apparente entre cette position et celle de M. O'Neill, Secrétaire américain au Trésor pour qui le déficit est un épiphénomène, M. Rogoff a répondu que l'histoire invite à la pause. S'il est vrai qu'un pays qui affiche une productivité en forte croissance et attire massivement l'investissement est foncièrement dans une bonne situation, il est aussi vrai que la persistance de déficits extérieurs courants de l'ordre de 4-5 % du PIB finisse par s'inverser avec des conséquences non négligeables, notamment en termes de taux de change réel. On a vécu une situation semblable dans les années 80, où le solde extérieur courant des États-Unis était déficitaire; à la suite d'une inversion des flux de capitaux, le dollar s'est fortement déprécié, ce qui n'a pas eu, on peut le comprendre, des effets très positifs. Difficile de prédire l'avenir, a ajouté M. Rogoff, eu égard en particulier à la complexité et au développement accrus des marchés financiers. Sans préconiser de sacrifier la croissance pour améliorer le solde extérieur courant, ce déficit reste un facteur de vulnérabilité.

Lourd endettement des entreprises et des consommateurs. Autre facteur de vulnérabilité : le niveau inhabituellement élevé des valeurs boursières par rapport aux normes historiques, ainsi que le lourd endettement des entreprises et des consommateurs dans bien des pays, comme le souligne le récent *Global Financial Stability Report* (Rapport sur la stabilité financière dans le monde). Si les projections optimistes de reprise qui sous-tendent le niveau actuel de valorisation des marchés boursiers ne se matérialisent que partiellement, la situation des marchés financiers en serait fragilisée.

Japon. Le troisième facteur de risque est lié au Japon, enlisé dans sa troisième récession en dix ans. M. Rogoff a déclaré que le FMI ne voit pas le Japon jouer un rôle moteur dans la croissance de l'économie mondiale en 2002 ou 2003, ce qui n'est toutefois pas à exclure à plus long terme. Les perspectives de croissance de la pro-

ductivité sont bonnes, à condition que le Japon poursuive les réformes structurelles, notamment l'assainissement du secteur des banques et des entreprises, la résolution des problèmes liés aux services de santé et aux dépenses des entreprises publiques. Il est aussi indispensable que la Banque du Japon applique, avec déter-



mination, une politique propre à juguler la déflation au plus tôt. Mettre un terme à la déflation est un objectif fondamental au sens où il est de nature à stimuler la croissance. Abordant le cycle des récessions et des reprises (encadré page 142), le chapitre III signale que le Japon est le seul pays où la récession s'est accompagnée d'une déflation dans la période de l'après-guerre, alors que les épisodes de déflation ont été plus fréquents avant la deuxième guerre mondiale.

En réponse à une question sur le Japon, Tamim Bayoumi, chef de la Division des études économiques internationales du FMI, a précisé que l'inspection spéciale des établissements bancaires qui vient de s'achever est un pas dans la bonne direction. Elle a permis une réduction considérable de la valeur des prêts des 149 grands établissements considérés, de l'ordre de 7.000 milliards de yen, soit 1,5 % du PIB. Il faut néanmoins signaler que le portefeuille de ces entreprises ne représente que 4 % des prêts bancaires au Japon. Les services du FMI continuent de penser qu'une évaluation exhaustive des prêts non productifs entraînerait une réduction significative du ratio de couverture des risques du système bancaire japonais.

Facteurs non économiques. Une quatrième catégorie de risques tient aux aléas de l'évolution des facteurs non économiques. On s'attend à un vigoureux redressement de l'économie mondiale, mais des événements comme ceux du 11 septembre peuvent saper la confiance et faire échec à la reprise. La hausse des prix pétroliers en est une dimension à ne pas négliger. Les cours actuels des marchés du disponible et à terme du pétrole sont en gros conformes aux projections de référence des services du FMI, établies à une moyenne de 23 dollars pour 2002, et 22 dollars pour 2003. Une flambée des prix serait préjudiciable à l'économie mondiale, car, selon les

Kenneth Rogoff, Directeur du Département des études (à droite), répondant à la presse. À ses côtés, se trouvent Tamim Bayoumi, chef de la Division des études économiques internationales (à gauche), et David Robinson, Conseiller principal (au centre).

Jacob Frankel s'est voulu rassurant en me disant que les récessions sont à l'économiste ce que les épidémies de peste sont au croque-mort..., encore que je considère le dernier ralentissement autrement plus réjouissant.

Kenneth Rogoff



estimations des services, une augmentation du prix du baril de 5 dollars sur une année entamerait le PIB mondial de 0,3 %. Mais l'impact pourrait être beaucoup plus conséquent si la hausse des prix s'accompagnait d'un événement non économique majeur.

Tenir le cap des politiques

Les antécédents de politique de ces dernières années permettent de penser que ces risques peuvent être contenus. La modération du dernier épisode observé est due, en partie, à la tendance générale des ralentissements survenus ces 15-20 dernières années et à l'amélioration des politiques budgétaires. M. Rogoff a salué les mesures prises par les pays industrialisés pour faire face à la situation, en particulier la réaction de la Réserve fédérale américaine et, dans une moindre mesure, celle de la Banque centrale européenne. La coïncidence a été fortuite avec les réductions d'impôt décidées aux États-Unis, tandis que l'euro a bénéficié d'une interprétation souple du Pacte de croissance et de stabilité, qui a permis aux stabilisateurs automatiques de fonctionner. Les pays qui ont réduit les facteurs de vulnérabilité en assouplissant leurs régimes de change, par exemple, ont plutôt mieux affronté la tourmente que ceux dont les marchés ont conservé leur rigidité et dont le cadre de politique macroéconomique était moins robuste.

Enfin, M. Rogoff a signalé le rôle, et non des moindres, joué par le FMI. Immédiatement après le 11 septembre, Horst Köhler, Directeur général du

FMI, avait encouragé les pays industrialisés à contrer activement le ralentissement et déclaré sans équivoque que le FMI tiendrait compte de la dimension planétaire du choc auquel tant de pays en développement étaient confrontés, pour évaluer leur admissibilité à bénéficier de l'assistance du FMI.

À mesure que la reprise gagne en puissance, les pays industrialisés doivent rester vigilants, précise M. Rogoff, et conduire leur politique monétaire en jugeant le risque d'inflation par rapport à la fragilité de la reprise. Les taux d'intérêt réels à court terme sont très bas et ne peuvent se maintenir indéfiniment à ce niveau sans être source d'inflation. L'une des leçons à retenir du dernier ralentissement est la suivante : en prenant soin des variables économiques et en réglant par exemple les questions structurelles à moyen terme en période faste, on se trouve mieux armé pour affronter la contraction de l'activité.

M. Rogoff s'est dit satisfait de pouvoir faire état de prévisions optimistes à la presse, après avoir eu le redoutable honneur de présenter sa première édition des *Perspectives* juste après le 11 septembre. «Jacob Frankel, qui se décrit comme mon grand-père, s'est voulu rassurant en me disant que les récessions sont à l'économiste ce que les épidémies de peste sont au croque-mort..., encore que je considère le dernier ralentissement autrement plus réjouissant», a-t-il conclu. ■

Marina Primorac
FMI, Département des relations extérieures

Comment les marchés financiers influencent-ils l'économie?

Le lien entre les marchés financiers et l'économie réelle reste une énigme pour les chercheurs et les décideurs. Le chapitre II des *Perspectives de l'économie mondiale* analyse trois des points les plus débattus à cet égard : pourquoi des crises de la dette souveraine plus fréquentes en Amérique latine qu'ailleurs? Comment la forte accumulation de richesse tire-t-elle la consommation dans les pays industrialisés? Quels défis présente le maintien de l'inflation à un bas niveau pour la politique monétaire?

Pourquoi des crises de la dette souveraine plus fréquentes en Amérique latine? On observe, sur les 150 dernières années, plus de crises du financement extérieur en Amérique latine qu'ailleurs. Elles se sont poursuivies jusque dans les années 90, en dépit des réformes. À quoi tient cette particularité? L'Amérique latine se distingue par des vulnérabilités dans trois domaines : exportations, emprunts extérieurs et finances publiques.

Nombre de pays de la région présentent un ratio élevé dette extérieure/exportations, en raison de la lenteur de la croissance des exportations par rapport à celle du PIB. La politique budgétaire a aussi été généralement proconjoncturelle, au lieu de lisser les fluctuations de la production. Les gouvernements comme le secteur privé ont eu tendance à contracter des emprunts libellés en monnaies étrangères, les marchés financiers intérieurs étant peu développés, surtout pour les prêts à long

terme. Le désalignement des monnaies dans lesquelles sont libellés les actifs et les engagements a rendu les pays vulnérables aux fluctuations des taux de change.

La faiblesse des exportations, le poids des emprunts extérieurs et la volatilité des politiques budgétaires ont eu la même origine : les carences de la gestion des finances publiques. Les insuffisances de la fiscalité intérieure ont poussé les gouvernements à prendre davantage appui sur les recettes douanières, réduisant ainsi les incitations à l'exportation et entraînant un certain repli des économies sur elles. Les déficits de recettes et les dépassements de crédit ont périodiquement conduit les pouvoirs publics à recourir au financement monétaire du déficit des finances publiques, principal vecteur d'hyperinflation qui entrave le développement des marchés financiers et fait obstacle aux emprunts en monnaie locale. Même en période faste, les lacunes des systèmes de contrôle des impôts et des dépenses ont empêché l'accumulation d'excédents budgétaires et forcé les gouvernements à l'austérité budgétaire en périodes difficiles, amplifiant donc l'effet des chocs.

Plusieurs pays d'Amérique latine ont fait des progrès remarquables, mais des réformes budgétaires de fond et des régimes de change assouplis seront essentiels pour réduire les facteurs de vulnérabilité.

L'augmentation sans précédent du patrimoine des ménages est-elle l'élément moteur des dépenses de consommation dans les pays industrialisés? Le même schéma a été observé dans la plupart des grands pays développés durant les

Rétrospective des récessions et reprises économiques

L'économie mondiale vient de sortir du ralentissement de l'activité le plus prononcé observé depuis le début des années 90. A-t-il été aussi inhabituel que le disent les analystes? La synchronie avec laquelle les grandes économies développées en ont été touchées est-elle si exceptionnelle? L'influence des investissements fixes a-t-elle été plus typique des récessions de la fin du XIX^e siècle? Quel rôle ont joué les taux d'intérêt dans le déclenchement des récessions? Ces questions ne sont pas purement rhétoriques; le chapitre III des *Perspectives de l'économie mondiale* en fait des éléments essentiels pour comprendre la conjoncture et préparer les réponses adéquates.

Quelles en sont les particularités?

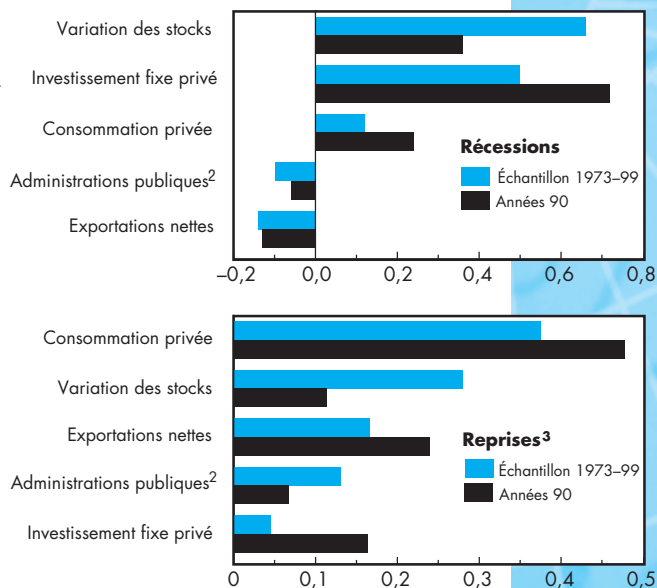
La plupart des études relatives aux fluctuations macroéconomiques ont porté sur un pays donné, ce qui ne permet pas d'en tirer des conclusions générales. Le chapitre III se donne l'objectif ambitieux d'analyser tous les «cas» de récession, c'est-à-dire, au moins, deux trimestres successifs de croissance négative du PIB réel dans les pays industrialisés de 1973 à 2001. On dénombre ainsi 93 cas. Le chapitre présente aussi une rétrospective des récessions sur un échantillon plus réduit de pays à partir de 1881. Les résultats sont surprenants au regard des idées reçues.

Il faut signaler avant tout que la simultanéité du ralentissement sur l'ensemble des pays est une constante. Depuis la fin du XIX^e siècle, la plupart des récessions ont frappé de façon synchrone (voir graphique page 144). De fait, la double crête du début des années 90 a été l'exception, reflétant la diversité des chocs selon les pays. En règle générale, deux facteurs contribuent à la simultanéité

Qu'est-ce qui détermine les récessions et les reprises?

La contraction des stocks et de l'investissement fixe privé explique dans une large mesure les fléchissements de la production en périodes de récession, alors que les reprises sont principalement tirées par l'expansion de la consommation privée.

(Ratio variation de la composante considérée à celle de la production)¹



¹Moyenne non pondérée

²Formation de capital fixe et consommation finale des administrations publiques.

³Variation cumulée au cours des quatre premiers trimestres consécutifs au creux.

Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*, avril 2002.

années 90 : une forte appréciation du patrimoine des ménages et une chute vertigineuse de leurs taux d'épargne. Ces tendances sont plus prononcées dans les pays dont le système financier obéit aux règles du marché que dans ceux où les banques prédominent. Un système financier guidé par le marché permet la détention d'une part plus importante des actifs des ménages en titres de propriété mobilière et immobilière, ce qui accroît aussi leur capacité d'emprunt gagé sur ces avoirs.

L'accroissement de la richesse des ménages dans les années 90 a donné un sérieux coup de fouet à l'acquisition de biens et services, avec d'évidentes répercussions sur les taux d'épargne qui ont diminué de près de 8 % dans les systèmes fondés sur le marché, mais de 1,5 % seulement dans les systèmes dominés par les banques. L'étude tendrait à montrer que, dans le premier cas, l'impact du récent repli des valeurs boursières sur l'épargne sera en partie ou entièrement compensé par la poursuite de la hausse des prix de l'immobilier. Elle montre aussi que la consommation est de plus en plus sensible à l'évolution des marchés boursiers et des prix de l'immobilier.

Quelle incidence pour la politique monétaire? Dans la mesure où les variations de richesse influent sur l'inflation et la production, les cours boursiers et les prix de l'immobilier pourraient devenir des éléments déterminants de la politique monétaire. Mais on ne peut en déduire que la politique monétaire devrait cibler directement les prix des actifs.

Quid du retour à de bas niveaux d'inflation? La maîtrise de l'inflation par les pays industrialisés doit beaucoup à la

généralisation d'un nouveau mode de conduite de la politique monétaire. Une plus grande attention est portée à l'inflation, ce qui a eu l'effet bénéfique de modifier le comportement du secteur privé. Il y a une prise de conscience que l'hyperinflation entraîne de piètres résultats économiques, de même que les économistes et les décideurs savent que la maîtrise de l'inflation ne tient pas seulement à l'adoption de règles adéquates de politique monétaire, mais aussi à la mise en place de structures garantes de la solidité et de l'indépendance de la banque centrale.

L'excès de bien nuit-il? Dans un climat d'inflation basse, à la crainte de voir l'inflation repartir s'est substituée celle de la déflation. La rigidité à la baisse des prix et des salaires rend l'ajustement pénible comme en atteste amplement la déflation persistante au Japon. La déflation impose en outre un plancher à l'abaissement des taux d'intérêt réels par la banque centrale, les taux nominaux ne pouvant être inférieurs à zéro et les attentes étant à un bas niveau d'inflation. La crainte que suscite la déflation est révélatrice de la nécessité pour les banques centrales de faire preuve de dynamisme pour riposter aux violents chocs liés au ralentissement de l'activité.

Les *Perspectives* montrent en effet le danger d'une déflation persistante et croissante, à mesure que les objectifs d'inflation s'abaissent.

Luis Catao, Hali Edison, Silvia Sgherri et Marco Terrones
FMI, Département des études

6 mai 2002

143



Laura Wallace

Rédactrice en chef

Sheila Meehan

Elisa Diehl

Natalie Hairfield

Jacqueline Irving

Rédactrices

Philip Torsani

Maquettiste/Graphiste

Avec la collaboration de
Prakash Loungani

Édition française

Division française

Services linguistiques

Désiré Ahouanmènou

Traduction

V. Andrianifahanana

Correction & PAO

Le *Bulletin du FMI* (ISSN 0250-7412) est publié également en anglais (*IMF Survey*) et en espagnol (*Boletín del FMI*). Aux 23 numéros qui paraissent chaque année s'ajoutent un supplément annuel consacré au FMI ainsi qu'un index annuel. Les opinions et les informations contenues dans le *Bulletin* ne représentent pas nécessairement la position officielle du FMI, de même que les cartes publiées, qui sont extraites de l'Atlas mondial du *National Geographic* (sixième édition). Les articles du *Bulletin* peuvent être reproduits à condition que la source soit citée. Le courrier à la rédaction doit être adressé à Current Publications Division, Room IS7-1100, IMF, Washington, DC 20431 (U.S.A.), ou par messagerie électronique à imfsurvey@imf.org. Téléphone : (202) 623-8585. Expédition par courrier première classe pour le Canada, les États-Unis et le Mexique et par avion pour les autres pays. Le tarif annuel de l'abonnement est de 79 dollars E.U. pour les entreprises et les particuliers. Les demandes d'abonnement doivent être adressées à Publication Services, Box X2002, IMF, Washington, DC 20431 (U.S.A.). Téléphone : (202) 623-7430. Fax : (202) 623-7201. E-mail : publications@imf.org.

des récessions : les relations — commerciales et financières notamment — à l'échelle mondiale et, ce qui importe davantage encore, le caractère identique des chocs. Lors du récent ralentissement, le dégonflement de la bulle technologique, la hausse des prix pétroliers et le resserrement simultané des politiques monétaires vers la fin de la période d'expansion des années 90 ont constitué autant de phénomènes de portée mondiale.

Rôle de l'investissement fixe

La forte diminution de l'investissement fixe des entreprises est en général le signe avant-coureur des récessions. En fait, l'investissement fixe a progressivement pris une part prépondérante dans les récessions, la quasi-totalité des plus récentes s'étant accompagnée d'une contraction de l'investissement fixe, contre 60 % seulement des récessions de la fin du XIX^e siècle. Dans les récents épisodes, cette contraction commence avant la baisse de la production, est beaucoup plus profonde, dure plus longtemps et frappe partout au même moment.

La modération de ce ralentissement est aussi dans le droit fil de la tendance aux récessions moins prononcées. Celles de la fin du XX^e siècle ont été deux fois moins virulentes que celles de la fin du XIX^e, bien que les taux de croissance moyens aient été comparables sur les deux périodes. Plus récemment, les récessions des années 90 se sont révélées de moindre ampleur que celles des années 70 ou 80. L'analyse montre également que la durée des périodes de redressement n'est pas foncièrement liée à la durée ou à la gravité de la récession qui précède. Ainsi, la brièveté et la faible ampleur de la dernière récession ne signifient pas qu'elle sera nécessairement suivie d'une reprise lente.

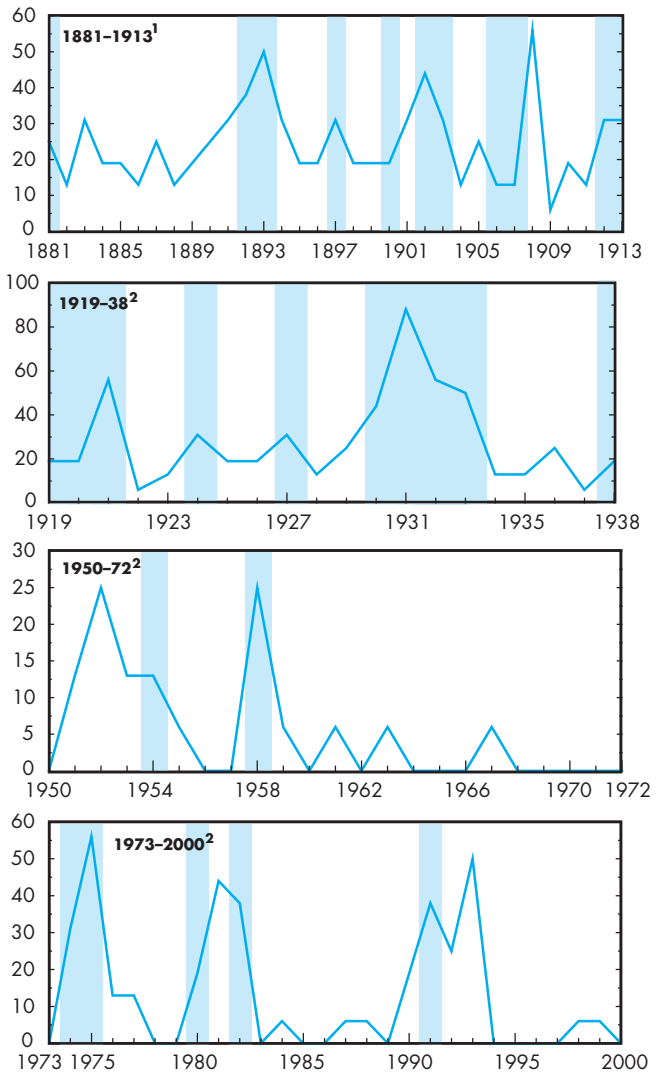
Enfin, les redressements ne sont pas subordonnés à une inversion de tendance de l'investissement fixe. Si les récessions des temps modernes sont induites en règle générale par la contraction de l'investissement fixe et des stocks, les reprises sont tirées par la reprise de la consommation privée (voir graphique page 143). Les contractions de la consommation présentent une moindre corrélation entre pays que les fléchissements de la production, reflet du caractère disparate de l'évolution des dépenses de consommation dans les pays européens. Par ailleurs, en périodes de récession ou de reprise, le rôle des stocks perd de son importance avec le temps, tendance souvent attribuée à l'amélioration de la gestion des stocks et en partie à l'utilisation accrue de l'outil informatique, comme indiqué dans les *Perspectives* publiées en octobre 2001.

Que viennent faire les taux d'intérêt?

L'analyse rétrospective des récessions tendrait à montrer que la hausse des taux d'intérêt a généralement marqué le point de départ des récessions. Il n'est évidemment pas facile de discerner la cause et l'effet, le resserrement monétaire pouvant être en réaction aux tensions inflationnistes en période d'expansion, qui peut prendre fin pour d'autres raisons. En fait, le relèvement des taux d'intérêt avant les récessions présente

Les récessions ont toujours été synchronisées

... ou le sont devenues davantage au fil du temps. Les récessions dans la plus grande économie ont devancé les crêtes ou coïncidé avec elles. (Pourcentage de pays en récession simultanée; 16 pays = 100)



¹ Les zones ombrées correspondent aux années de récession au Royaume-Uni.
² Les zones ombrées correspondent aux années de récession aux États-Unis.
Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*, avril 2002.

une corrélation positive avec l'inflation. De même, l'ampleur de cette augmentation est en corrélation avec la profondeur de la récession qui suit. L'augmentation des taux d'intérêt qui a précédé les derniers ralentissements a été moins forte que d'habitude, signe du niveau d'inflation relativement bas de la période d'expansion qui a précédé, et le ralentissement a été d'assez faible ampleur.

Chaque récession a certes ses caractéristiques propres, mais le récent ralentissement de l'activité mondiale présente bien plus de similitudes avec les précédentes récessions qu'on ne le croit généralement. ■

James Morsink, Thomas Helbling et Stephen Tokarick
FMI, Département des études

L'édition d'avril 2002 des *Perspectives de l'économie mondiale* : récessions et reprises est en vente au prix de 42 dollars (35 dollars pour les universitaires et étudiants) auprès du Service des publications. Pour commander voir page 122.